

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation

Rapport Afrique N°212 | 28 janvier 2014

Table des matières

Synthèse	i
Recommandations	iii
I. Introduction	1
II. La terre, une ressource convoitée soumise à la loi du plus fort	3
A. Un droit coutumier inopérant et une loi moderne inappliquée.....	3
B. « Tout le monde vend à tout le monde »	5
C. L'agriculture, unique pourvoyeur d'emplois et de revenus.....	8
D. Réviser la loi de 1998 et diversifier l'économie	9
III. L'épicentre des tensions communautaires.....	11
A. La politisation de la compétition foncière	11
B. Le cas extrême de Duékoué	14
C. Beaucoup de répression, peu de réconciliation	16
D. Pas de stabilisation sans une justice impartiale	19
IV. Une ténébreuse frontière.....	21
A. Miroir ethnique et guerres croisées.....	21
B. Une frontière dangereuse et mal sécurisée.....	23
C. Un voisin pauvre	26
D. Un renforcement des capacités ivoiriennes et libériennes.....	27
V. Conclusion	30
ANNEXES	
A. Carte de la Côte d'Ivoire	31
B. Liste des acronymes	32
C. A propos l'International Crisis Group.....	33
D. Rapports et briefings de Crisis Group sur L'Afrique depuis 2011.....	34
E. Conseil d'administration de Crisis Group	36

Synthèse

Parce qu'il cumule les problèmes fonciers, sécuritaires et identitaires de la Côte d'Ivoire contemporaine, le « Grand Ouest » reste la zone la plus instable du pays. La réconciliation n'y a toujours pas été enclenchée et les tensions communautaires y demeurent très fortes. Deux régions administratives de ce vaste espace géographique frontalier du Libéria posent plus particulièrement problème : la Cavally et le Guémon. Ce sont les deux régions, en dehors d'Abidjan, où la crise postélectorale a fait le plus grand nombre de victimes et où les violences les plus graves qui ont suivi cette crise ont été enregistrées. Leurs problèmes n'ont pas fait l'objet d'un traitement politique et économique de la part du gouvernement actuel mais d'un verrouillage sécuritaire qui n'a pas réduit l'instabilité chronique. Celle-ci demeure un facteur potentiel de relance de la crise. Le gouvernement ivoirien, qui depuis le mois de décembre dernier a pris des mesures d'apaisement afin de faire baisser la tension politique, doit prolonger son action en incluant dès maintenant ces deux régions, favorables à l'ancien président Laurent Gbagbo, dans ses efforts actuels pour la réconciliation nationale.

Depuis l'indépendance, ces deux régions excentrées ont été oubliées par le pouvoir central dans le partage de la richesse nationale. Elles produisent pourtant une part non négligeable du cacao dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial et de grandes quantités d'autres matières premières végétales. Elles sont restées sous-développées, échappant aux effets bénéfiques du « miracle ivoirien ». La richesse de la Cavally et du Guémon, qui repose sur une terre exceptionnellement fertile, est en même temps son principal problème. Mal régulée et objet d'une compétition vive, l'accès à la propriété foncière est une cause récurrente de conflits. Cette richesse attire en outre une très forte immigration qui entraîne chez les autochtones, devenus souvent minoritaires, un fort sentiment de dépossession. Pendant longtemps, ces conflits ont pu être réglés à l'amiable dans le cadre de systèmes d'arrangements locaux et coutumiers.

Mais ces systèmes n'ont pas résisté à la crise économique, à la pression démographique et à l'expansion d'un discours politique xénophobe dans les années 1990. Exploité par les trois grands partis politiques qui se sont disputé la succession du président Félix Houphouët-Boigny, les conflits fonciers ont opposé, de plus en plus violemment, les propriétaires terriens autochtones aux immigrés de l'intérieur et de l'extérieur qui leur louaient la terre.

Ces conflits entre populations autochtones et immigrées, que le régime du président Henri Konan Bédié a tenté de faire taire en promulguant en 1998 un code foncier qui n'a jamais été appliqué, ont été considérablement accentués par la guerre de septembre 2002 et ses suites. Durant cette période, les violences qu'a connues le Grand Ouest ont été plus fortes que partout ailleurs en Côte d'Ivoire, avec des crimes de masse faisant des dizaines voire des centaines de victimes. Cette particularité a plusieurs causes.

La Cavally et le Guémon sont stratégiques, non seulement en tant que zones productrices de cacao mais aussi parce qu'elles se trouvent au centre du réseau d'acheminement de cette matière première vers le littoral depuis lequel elle est exportée. Qui est maître de ces deux régions est aussi maître de la principale source de devises du pays. La proximité du Libéria voisin a constitué un facteur aggravant. Des mercenaires en provenance de ce pays ont exporté les comportements brutaux hérités des

guerres du fleuve Mano et continuent de faire des incursions meurtrières et régulières en territoire ivoirien, profitant des faiblesses des forces armées libériennes et ivoiriennes.

Durant la crise postélectorale de 2011, les régions de la Cavally et du Guémon ont été marquées par de nouveaux massacres. A l'exception d'Abidjan, la ville de Duékoué a connu pendant cette période le plus grand carnage de toute la longue crise ivoirienne, avec plusieurs centaines de victimes tuées en quelques jours. Puis en juillet 2012, plus d'un an après la fin de cette crise, d'autres crimes violents se sont déroulés dans le camp de déplacés de Nahibly, situé en périphérie de Duékoué. En 2013, plusieurs incursions de miliciens libériens et ivoiriens depuis la frontière du Libéria ont fait de nouvelles victimes et entraîné le déplacement de milliers de personnes. Ces événements récents sont la preuve de la volatilité de ces deux régions, que la violence y couve toujours et qu'en cas de retour de tensions politiques fortes, elles seront sans doute les premières à s'embraser.

A ce jour, les graves crimes qui ont touché des membres de groupes ethniques considérés comme favorable au président Gbagbo n'ont pas été jugés, apportant des arguments à ceux qui dénoncent l'existence d'une justice des vainqueurs. Pour stabiliser les régions de la Cavally et du Guémon, le pouvoir en place à Abidjan doit en priorité faire la lumière sur ces crimes de masse tout en adoptant d'autres mesures importantes.

Recommandations

Pour promouvoir la justice et la réconciliation

Au gouvernement de la République de Côte d'Ivoire :

1. Faire de l'aboutissement de l'enquête sur la destruction du camp de déplacés de Nahibly une priorité du processus de réconciliation en :
 - a) relançant l'enquête grâce au renforcement des capacités du tribunal de Man qui en a la charge et à l'envoi de plusieurs juges d'instruction afin de permettre au procureur chargé du dossier Nahibly de se consacrer uniquement à celui-ci ;
 - b) entendant à titre de témoins les responsables administratifs et sécuritaires présents à Duékoué à l'époque des faits et présents sur les lieux le jour du drame ; et
 - c) ouvrant les fosses communes découvertes en mars 2013 pour établir si celles-ci sont ou non en relation avec le massacre de Nahibly.
2. Clarifier la situation légale de la Commission dialogue, vérité et réconciliation dont le mandat est arrivé à échéance en septembre 2013 mais dont le président est toujours actif alors qu'il n'a pas été officiellement reconduit dans ses fonctions.
3. Redéfinir, au cas où ce mandat serait reconduit, les rôles respectifs de la Commission dialogue, vérité et réconciliation et du Programme national de cohésion sociale, afin d'éviter les interférences entre les deux structures.

A l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire :

4. Transférer à la justice ivoirienne l'intégralité de son rapport interne relatif à la destruction du camp de Nahibly.
5. Multiplier dans les régions de la Cavally et du Guémon les expériences dites de cliniques juridiques afin de promouvoir l'utilisation de la justice dans ces deux régions.

Pour améliorer la sécurité des populations

Au gouvernement de la République de Côte d'Ivoire :

6. Remanier le dispositif de sécurité en place dans la Cavally et le Guémon en :
 - a) remplaçant l'ensemble des officiers et sous-officiers issus de la rébellion des Forces nouvelles et sur lesquels pèsent des soupçons de violations graves des droits de l'homme dans la région, et, plus généralement, en procédant à la mutation de tous les éléments qui ont pris part aux combats dans la région afin de les remplacer progressivement par des éléments plus neutres ;
 - b) dotant les forces de sécurité stationnées à la frontière du Libéria de moyens de mobilité, de communication, de santé et d'une formation à l'anglais afin qu'ils puissent mieux communiquer avec leurs voisins libériens ; et

- c) réhabilitant les policiers et les gendarmes dans leurs pleines et entières fonctions, notamment leurs capacités d'enquêtes criminelles, et en leur donnant les moyens matériels de procéder à ces enquêtes, en particulier des véhicules, des locaux équipés et des armes de service adaptées, et ce afin de reconstituer une chaîne pénale.

Au gouvernement du Libéria :

- 7. Renforcer sa présence militaire à la frontière avec la Côte d'Ivoire en y installant des postes de surveillance, notamment entre décembre et juin, période de saison sèche pendant laquelle se sont déroulées la plupart des attaques en provenance du Libéria depuis deux ans.

Pour résoudre la question foncière et promouvoir le développement socioéconomique

Au gouvernement de la République de Côte d'Ivoire :

- 8. Répondre aux problèmes fonciers en révisant la loi de 1998 comme suit :
 - a) amender la loi dans le but d'alléger à la fois le coût financier des procédures et les démarches administratives écrites complexes qu'elles entraînent ;
 - b) faciliter et promouvoir la diffusion de baux emphytéotiques de très longue durée permettant au propriétaire de continuer à l'être et au locataire d'avoir une garantie d'occupation de la terre à long terme ; et
 - c) redonner aux services des eaux et forêts les moyens de surveiller les parcs nationaux et forêts classés après le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur ces espaces protégés et le déguerpissement de leurs occupants illégaux. Prévoir en sus des programmes de reclassement pour les personnes déguerpies.
- 9. Lancer un plan de développement économique spécial pour développer les régions de la Cavally et du Guémon afin de stimuler l'ensemble des activités qui ne sont pas liées à l'agriculture et faire ainsi baisser la pression foncière.

Au Programme national de cohésion sociale :

- 10. Aider à recoudre le tissu social à travers une campagne d'aide aux victimes de la guerre et de ses suites qui sera financée par le budget de 7 milliards de francs CFA dont dispose cette structure, en :
 - a) recensant et réhabilitant les centaines de domiciles détruits pendant la crise postélectorale, en donnant la priorité aux domiciles des personnes encore réfugiées au Libéria et ce en vue de faciliter leur retour ;
 - b) venant en aide aux nombreuses veuves de guerre qui vivent dans cette région grâce à l'attribution d'une aide sociale d'urgence ; et
 - c) ouvrant des espaces de dialogue et de rencontre entre communautés et soutenant les initiatives locales de médiation en installant une représentation permanente du PNCS à Duékoué.

Dakar/Bruxelles, 28 janvier 2014

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation

I. Introduction

Le « Grand Ouest » reste la zone la plus instable de Côte d'Ivoire. Ce vaste espace qui s'étend du littoral occidental jusqu'aux montagnes de la chaîne du mont Nimba en longeant la frontière du Libéria concentre la quasi totalité des problèmes de la Côte d'Ivoire contemporaine : ethniques, fonciers, politiques, sécuritaires et identitaires. Deux régions administratives situées dans cet espace posent particulièrement problème : la Cavally et le Guémon.¹ Ce sont les deux régions où la crise postélectorale a fait le plus grand nombre de victimes, en dehors d'Abidjan.² Depuis la fin de cette crise, les violences y demeurent fréquentes et les problèmes qui en sont à l'origine n'ont pas fait l'objet d'un traitement adéquat par le pouvoir en place à Abidjan. Trois questions, profondément imbriquées, restent en effet sans réponses dans ces deux régions.

La Cavally et le Guémon sont d'abord l'épicentre de la question foncière ivoirienne. Les conflits liés aux terres agricoles sont communs à l'ensemble des régions du pays mais ils sont beaucoup plus aigus dans cette zone aux populations très mélangées et à la terre convoitée pour son exceptionnelle fertilité.³ Schématiquement, trois grands groupes se disputent la propriété et l'usage de la terre : les autochtones, les allochtones et les allogènes comme on les nomme communément en Côte d'Ivoire. Les autochtones du groupe des Wê sont traditionnellement les propriétaires de la terre.⁴ Ils la louent à des allochtones migrants ivoiriens venus du Centre et du Nord

¹ Ces deux régions ont été créées en septembre 2011 dans le cadre d'une réorganisation générale de l'administration territoriale. Elles recouvrent un territoire qui était jusqu'à cette date principalement réparti sur les deux anciennes régions du Moyen-Cavally et des 18 Montagnes.

² Selon les chiffres de la Commission nationale d'enquête (CNE), les deux régions totalisent 774 morts durant cette crise, sur un total national estimé à 3 248. Abidjan est l'endroit où la crise a fait le plus de victimes avec 1 497 morts. Il y a eu 977 morts dans les vingt autres régions prises en compte par le rapport de la CNE. Voir le « Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011 », Commission nationale d'enquête, juillet 2012, p. 12.

³ Les cultures de rentes se sont développées en Côte d'Ivoire à partir de la fin du 19^{ème} siècle. Le cacao a commencé à être cultivé à des fins mercantiles vers 1885 dans la région de Bingerville. L'expansion de la culture du cacao et d'autres cultures de rente, comme le café, s'est déroulée d'Est en Ouest. Ce mouvement a débuté sur le flanc oriental de la Côte d'Ivoire, frontalier du Ghana. Puis il s'est déplacé vers le Centre et le Centre-Ouest, avant de continuer vers le Grand Ouest et de venir buter aujourd'hui sur la frontière libérienne. Cette économie a généré de très importants flux migratoires internes et externes qui ont débuté dans les années 1920 et se poursuivent aujourd'hui encore. Voir Robert J. Mundt, *Historical dictionary of Côte d'Ivoire* (London, 1995) et Jacques L. Tokpa, *L'immigration des Voltaïques (1919-1960)* (Abidjan, 2006).

⁴ Ce groupe se compose de deux ethnies très proches : les Guéré majoritaires et les Wobé. Dans l'Ouest, le terme guéré est le plus couramment utilisé par les Guéré eux-mêmes et par les autres groupes ethniques.

du pays, généralement membres des groupes baoulé et dioula⁵ et à des allogènes originaires en majorité du Burkina Faso.

Le partage des terres entre ces trois groupes a fonctionné de manière relativement équilibrée jusqu'au début des années 1990. Cet équilibre a été remis en cause par la crise économique, la croissance démographique, l'affaiblissement de l'Etat et la compétition pour le pouvoir central qui ont fait suite au décès du président Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993.

La terre n'est pas la seule source de conflit entre ces trois communautés. Enjeu économique, son contrôle est devenu au fil des années une question politique. Lié à la nationalité et à l'identité, le foncier rural a été utilisé comme argument mobilisateur dans la bataille présidentielle que se livrent depuis deux décennies les trois grandes forces politiques ivoiriennes. Chaque communauté s'est rangée derrière un parti capable de défendre ses intérêts fonciers. Cela a eu pour effet d'installer une très forte polarisation entre communautés, qui a encore été amplifiée par les années de guerre au cours desquelles de graves affrontements intercommunautaires se sont produits. Les massacres qui se sont succédé depuis 2002 dans la Cavally et le Guémon sont restés impunis faute d'une justice efficace et d'une réelle volonté de réconciliation des régimes qui se sont succédé. En plus des tensions générées par l'accès à la terre et son utilisation politique s'est développée dans ces régions une culture de la vengeance qui peut, à tout moment, entraîner de nouveaux bains de sang.

Enfin, la proximité du Libéria ajoute à l'instabilité chronique de la Cavally et du Guémon. Dans un premier temps, le Libéria a exporté en Côte d'Ivoire l'extrême violence de sa longue guerre civile ainsi que des milliers de réfugiés. Dans un second temps, c'est la Côte d'Ivoire qui a exporté côté libérien les milliers de réfugiés qui ont fui la crise postélectorale et qui résident toujours au Libéria. Ce chassé-croisé a été facilité par la présence d'ethnies communes aux deux pays et d'une frontière très poreuse qui reste une fiction cartographique. La stabilisation du Grand Ouest ne peut donc pas être envisagée sans y associer le Libéria, ce qui rend, à l'évidence, la tâche encore plus complexe.

Ce rapport met l'accent sur ces trois dynamiques qui font de ces deux régions une menace toujours présente pour la Côte d'Ivoire. Leur instabilité chronique et la non résolution de leurs problèmes constituent en effet un facteur potentiel de relance de la crise, si la compétition politique redevient vive lors de la prochaine élection présidentielle en 2015. Leur stabilisation sera aussi un indicateur des progrès de la réconciliation. Une meilleure entente entre les communautés qui y vivent ainsi que le retour des milliers d'habitants actuellement réfugiés au Libéria pourront servir d'indicateur de la réussite ou non des efforts de réconciliation. Ce rapport est le résultat de plusieurs missions de terrain menées dans un espace compris entre les villes de Duékoué, Bolequin, Taï et Toulepleu où se sont déroulés quelques-uns des incidents les plus graves et récents de la crise ivoirienne. La dernière de ces missions a été effectuée en avril et mai 2013. Elle a été complétée par des entretiens à Abidjan en septembre et octobre de la même année.

⁵ Cette classification usuelle dans le Grand Ouest est simplificatrice et désigne indifféremment les Sénoufo, les Malinké et toutes les populations originaires de la Côte d'Ivoire septentrionale, du Sud du Mali, du Nord de la Guinée et même de certaines régions méridionales du Burkina Faso. Le terme Mossi est de la même manière souvent employé par extension pour désigner tous les Burkinabè, même s'ils ne sont pas membres de l'ethnie majoritaire du Burkina Faso.

II. La terre, une ressource convoitée soumise à la loi du plus fort

Dans le Grand Ouest au sol si fertile, il règne autour de la propriété foncière un immense désordre que ni la loi coutumière ni la loi moderne n'arrivent plus à contenir. Ce désordre génère des milliers de micro-conflits plus ou moins violents. Plus qu'une simple question légale, la propriété foncière pose un problème économique essentiel : la terre est la seule ressource disponible pour des centaines de milliers d'habitants du Grand Ouest et fait donc l'objet d'une concurrence acharnée. Sans la création d'autres sources de revenus, il est probable que la question foncière demeurera encore longtemps sans solution.

A. Un droit coutumier inopérant et une loi moderne inappliquée

Les conflits fonciers sont anciens en Côte d'Ivoire et ont accompagné toute la période de développement des cultures de rente.⁶ Mais de la fin des années 1920 jusqu'au milieu des années 1980, ces tensions ont été contenues et n'ont que très rarement dégénéré en violences meurtrières. Au cours de cette longue période, la propriété de la terre dans l'Ouest n'a pas été encadrée par une loi écrite et moderne mais par un système coutumier d'arrangement, nommé tutorat.⁷ Le régime de parti unique du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) s'est accommodé de cette situation et s'est gardé d'encadrer la propriété foncière par une loi trop contraignante et politiquement dangereuse.⁸

Mais avec la fin du régime de Felix Houphouët-Boigny en 1993, le système du tutorat a, peu à peu, cessé de fonctionner sous l'effet conjugué des tensions politiques liées à sa succession, de la crise économique et d'une pression démographique accrue. Au cours des années 1990, les conflits fonciers se sont multipliés, devenant de plus en plus incontrôlables et violents, et les pouvoirs publics ont tenté de réagir en promulguant la loi du 23 décembre 1998 afin d'encadrer juridiquement la propriété foncière rurale et de revitaliser le vieux système du tutorat devenu dans bien des cas inopérant.

⁶ Ainsi dès 1928, l'administration coloniale française notait dans son rapport politique annuel sur la Côte d'Ivoire : « Tant que ces étrangers se sont bornés à faire des plantations vivrières aucune difficulté n'a surgi ; mais un jour, obéissant plus facilement que les gens du pays à la pression administrative, ils se sont mis à faire des plantations de cacaoyers et de caféiers. Alors les autochtones ont pensé, tout à coup que, s'ils arrivaient à les faire déguerpir, ils deviendraient à bon compte propriétaires des plantations sudistes, et les hostilités ont commencé ». Centre d'archives outre-mer, fonds ministériel, affaires politiques, cartons 567.

⁷ L'universitaire Jean-Pierre Chauveau donne la définition suivante du tutorat : « Le terme de "tutorat" désigne les relations sociales réciproques qui naissent de l'accueil d'un étranger (ou d'un groupe étranger) et de sa famille dans une communauté villageoise locale pour une durée indéterminée, incluant une dimension transgénérationnelle (la relation de tutorat se transmet d'une génération à une autre). Le transfert se manifeste par la délégation de droits fonciers entre un propriétaire coutumier (désigné par la suite de "tuteur"), qui agit en temps qu'autochtone ou détenteur d'une maîtrise territoriale antérieure, et son hôte étranger... ». Voir « Les transferts coutumiers des droits entre autochtones et étrangers. Évolution et enjeux actuels de la relation de "tutorat" », Rapport final du programme de recherche européen, avril 2006.

⁸ Par exemple, un code foncier rédigé en 1963 proposait de ne plus s'appuyer sur le droit coutumier et de laisser à l'Etat la gestion d'une grande partie des terres du domaine rural. Mais avec ce code, le pouvoir prenait le risque de se mettre à dos les chefs coutumiers et le président Houphouët-Boigny a préféré ne jamais le promulguer. Entretien de Crisis Group, magistrat, Abidjan, mai 2013.

La loi de 1998 portant sur le code foncier rural s'articule autour de deux grandes lignes.⁹ Premièrement, elle reconnaît le droit coutumier mais entend faire entrer la coutume dans un système légal moderne et écrit. Le texte donne ainsi dix ans à tous les propriétaires terriens pour faire valoir leur droit coutumier sur leur bien et le transformer en un titre de propriété écrit et légalisé. Deuxièmement, elle consacre l'exclusion des non-Ivoiriens de la propriété foncière rurale.¹⁰ Pour un ensemble de raisons que nous exposerons dans la suite de ce rapport, cette loi n'a jamais été effectivement appliquée. Dans le Grand Ouest, environ 98 pour cent des terres sont aujourd'hui encore régies par le droit coutumier (ou par la loi du plus fort¹¹) et seulement 2 pour cent sont accompagnées de titres de propriété légalisés.¹²

Quinze ans après son adoption, la loi a pourtant toujours la faveur de nombreux juristes, opérateurs privés et responsables politiques qui la trouvent bien faite, complète et « qui a le grand avantage d'exister ».¹³ Sur le terrain, l'appréciation est un peu différente. Souvent, elle n'est pas perçue comme la principale solution aux litiges fonciers mais comme un ultime recours après épuisement de tous les mécanismes d'arrangements coutumiers ou informels (parents, chefs coutumiers, responsables administratifs locaux).¹⁴

Sans que cette loi soit rejetée, elle est l'objet de nombreuses critiques venant de personnes directement confrontées aux problèmes fonciers.¹⁵ Très complexe, elle n'est pas connue ou comprise par le plus grand nombre et n'a pas fait l'objet de campagne de vulgarisation. Ceux qui se sont penchés sur le texte soulignent la lourdeur des procédures écrites peu accessible à des populations rurales faiblement alphabétisées.¹⁶ Les frais qu'elle entraîne sont jugés inadaptés ou exorbitants.¹⁷ Sa mise en œuvre s'appuie sur des cadres administratifs locaux dont la probité est souvent sujette à caution.¹⁸

La loi, égale pour tous, met sur le même plan tous les Ivoiriens, autochtones guéré comme allochtones baoulé ou « dioula ». Mais sur le terrain, ils ne sont pas considérés de la même manière. Dans le système coutumier du Grand Ouest, toute personne qui n'est pas née dans un village est considérée comme un « étranger » même si elle

⁹ Pour en savoir plus sur cette loi, voir Théodore Dagrou et Antoine Djessan, *Le foncier rural en 100 questions et plus* (Abidjan, 2008).

¹⁰ Dans son article premier, il est écrit à propos du domaine du foncier rural : « ... Seuls l'État, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes sont admis à en devenir propriétaires ».

¹¹ Voir à propos du climat de violence qui entoure la question foncière le chapitre II, section B de ce rapport.

¹² Voir « That land is my family wealth », Human Rights Watch, octobre 2013, p. 16.

¹³ Entretiens de Crisis Group, novembre 2012, avril 2013.

¹⁴ Entretiens de Crisis Group, médiateurs et victimes de conflits fonciers, Bolequin, Guiglo, avril et mai 2013.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Entretiens de Crisis Group, juristes et responsables politiques, Daloa et Bolequin, mai 2013.

¹⁷ Les frais entraînés par la saisie du Comité villageois de gestion foncière rurale peuvent s'élever à 30 000 francs CFA (FCFA) (60\$) ; l'obtention d'une attestation de propriété peut coûter 60 000 FCFA (80\$) ; la délimitation des frontières de la propriété par le bureau local d'un ministère de l'Agriculture peut s'élever à 80 000 FCFA (160\$), etc. Ces sommes sont à mettre en rapport avec le salaire mensuel minimum en Côte d'Ivoire qui, avant sa revalorisation en novembre 2013, était de 36 607 FCFA (74\$). Voir « That land... », op. cit., p. 88.

¹⁸ L'une des clés de voûte du système de la loi de 1998 est le Comité villageois de gestion foncière rurale, placé sous l'autorité du sous-préfet qui a le pouvoir de créer ces comités dans lesquels sont obligatoirement représentés les chefs de terres. Ces comités supervisent toutes les opérations d'identification des terres.

a la nationalité ivoirienne, et n'a donc aucun droit sur les terres rattachées à ce village. Les droits de posséder la terre sont uniquement répartis entre un nombre restreint de lignées originaires du village.¹⁹ La loi de 1998 ne répond donc pas à la question de la propriété de la terre des Ivoiriens non autochtones, qui reste une source importante de disputes dans la région.

Dans une zone où parfois plus de 45 pour cent des exploitants agricoles sont des ressortissants d'autres pays que la Côte d'Ivoire, la loi a été vécue par les étrangers comme une angoissante possibilité d'expropriation pour eux ou pour leurs héritiers.²⁰ La loi de 1998 n'a peut-être pas prévu assez de possibilités de compromis entre autochtones et allogènes. Le texte mentionne bien la possibilité d'établir des baux emphytéotiques mais n'accompagne cette possibilité ni de mesures d'incitation, ni d'obligations particulières. Or ce type de bail présente des avantages importants. Il peut être étendu jusqu'à 99 ans et laisse la possibilité aux propriétaires de le rester tout en donnant aux locataires une garantie d'exploitation de longue durée et même de transmission.

B. « *Tout le monde vend à tout le monde* »

L'application de la loi de 1998 n'a jamais vraiment été mise en route. Ses textes d'application ont été édictés une année après son vote. Puis la guerre déclenchée en septembre 2002 a tout paralysé. Dans les actuelles régions de la Cavally et du Guémon, l'administration a volé en éclats. De nombreux habitants ont déserté champs et domiciles. En l'absence d'autorités administratives et des occupants de nombreuses terres, il était dans bien des cas impossible d'appliquer la loi de 1998.

Une nouvelle « loi » s'est mise en place : celle du plus fort et du plus malin. Plus de deux ans après la fin de la crise postélectorale, il règne encore un immense désordre autour des transactions foncières dans le Grand Ouest. La terre est devenue l'objet d'une intense spéculation et d'un libéralisme sans limites. « Tout le monde vend à tout le monde », résume-t-on souvent. On n'achète plus la terre pour la mettre en valeur mais simplement pour la revendre et en tirer un profit rapide. Les ventes simultanées de la même terre à plusieurs « clients » sont fréquentes.²¹

L'Assemblée nationale a récemment pris des mesures pour relancer la mise en application de la loi de 1998 et a adopté, le 23 août 2013, un projet de loi modifiant l'un de ses articles.²² Mais ce nouveau texte n'est en fait qu'une prorogation de la loi de 1998. Il accorde dix ans supplémentaires aux détenteurs de droits coutumiers pour les faire reconnaître et les transformer en titres de propriété légaux. Cette nouvelle disposition ne change rien sur le fond et le législateur ne prévoit pas, par exemple, de mesures pratiques rendant la loi plus facile à appliquer ou à comprendre pour ses usagers. Il n'est pas certain que cette modification à minima permette de régler dans la décennie à venir la question foncière et les problèmes qu'elle génère.

Il ne faut ni exagérer, ni minimiser l'impact du problème foncier dans le Grand Ouest. La dérégulation du commerce des terres dans cette région ne l'empêche pas

¹⁹ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°82, *Côte d'Ivoire : pas de paix en vue*, 12 juillet 2004, p. 17-18.

²⁰ Entretien de Crisis Group, responsable communautaire, Guiglo, mai 2013.

²¹ Entretien de Crisis Group, responsables administratifs, Bolequin, mai 2013.

²² Voir Projet de loi relative au délai accordé par la constitution des droits coutumiers sur les terres du domaine coutumier et portant modification de l'article 6 de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, tel que modifié par la loi n° 2004-412 du 14 août 2004.

de produire une grande quantité de matières premières agricoles. Comme le souligne avec justesse l'universitaire français Jean-Pierre Chauveau, « la récurrence des conflits fonciers n'a pas transformé la vie des campagnes en un champ de bataille quotidien ». ²³ Dans de nombreux cas, propriétaires et non-propriétaires arrivent à trouver des compromis ou à apaiser pour un temps des disputes avant qu'elles ne ressurgissent. Cela montre qu'il existe autour de cette question une capacité minimale de conciliation.

Mais l'absence de régulation pose néanmoins de nombreuses difficultés. Il est difficile d'examiner dans un seul rapport l'ensemble de ces problèmes tout comme il est délicat de mesurer le véritable impact des conflits fonciers sur la société. On peut toutefois signaler les problèmes suivants, tous générateurs de tensions et de violences potentielles, et qui reviennent le plus fréquemment dans les propos des habitants de la Cavally et du Guémon rencontrés par Crisis Group.

Sur le plan humain, ces conflits fonciers coûtent cher à la société. Les plus graves ont dégénéré en affrontements parfois meurtriers. ²⁴ Ces cas extrêmes restent l'exception. Mais pris dans leur ensemble, les conflits fonciers ont renforcé dans la société la méfiance, le stress, la peur, la lassitude. Ils ne facilitent pas la tâche des élus locaux et des chefs coutumiers qui consacrent une part considérable de leur temps de travail au règlement de ces problèmes, au détriment du reste. Certains chefs de communauté, qui ont une activité professionnelle, sont par exemple obligés d'abandonner leur travail une ou deux fois par semaine, pour organiser chez eux et à leurs frais des « audiences foncières ». ²⁵

Les conflits fonciers ajoutent à la déstructuration de la communauté wê, celle des propriétaires et des tuteurs, et créent de graves fractures génératrices de violences au sein même de cette communauté. ²⁶ Celle-ci, majoritairement favorable à l'ancien président Gbagbo, a d'abord été bouleversée par la guerre, lorsque de nombreux jeunes guéré ont suivi des chefs miliciens ou politiques et se sont éloignés de l'autorité coutumière. ²⁷ Ne respectant plus les anciens, ils revendent aujourd'hui des parcelles de terre sans en référer aux chefs et aux membres plus âgés de leurs familles. Les disputes foncières sont nombreuses à l'intérieur même des familles guéré. ²⁸

Plus généralement, les Wê sont considérés comme les perdants de la guerre par les autres communautés. Les « vainqueurs » ne respectent donc plus leur autorité et profitent de leur faiblesse et de leur division. Supplétifs de l'armée régulière actuelle, des chasseurs dozos ²⁹ se sont appropriés des champs par la force. ³⁰ Selon plusieurs

²³ Voir Jean-Pierre Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique Africaine*, no. 110 (Paris, 2006).

²⁴ En février 2004, l'attaque d'un campement agricole proche de Guiglo occupé par des Guéré a fait douze morts ; en avril de la même année, un fermier baoulé a été abattu dans son campement dans les environs de Guézon Tahouké, etc. Voir la chronologie des violences commises entre 2002 et 2007 dans le Grand Ouest établie par Magali Chelpi-Den Hamer, *Militarized Youths in Western Côte d'Ivoire* (Leiden, 2011), p. 237-251.

²⁵ Ces audiences se tiennent au domicile du chef et sont généralement organisées les jours de marché quand les habitants des campagnes montent à la ville.

²⁶ Voir le chapitre III de ce rapport.

²⁷ Entretien de Crisis Group, responsables de la société civile, Bolequin, avril 2013

²⁸ Entretien de Crisis Group, propriétaire terrien, Guiglo, avril 2013.

²⁹ Les dozos sont l'une des confréries de chasseurs présentes en Afrique de l'Ouest. Très ancienne, elle comprend de nos jours plusieurs dizaines de milliers de membres répartis entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso. Voir Joseph Hellweg, *Hunting the ethical state* (Chicago, 2011).

³⁰ Voir le rapport de Crisis Group N°193, *Côte d'Ivoire : faire baisser la pression*, 26 novembre 2012.

responsables administratifs et militaires locaux, des membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ont trempé dans des ventes illicites de parcelles ou ont installé des membres de leurs familles ou des ouvriers agricoles sur des terres appartenant aux Wê.³¹ Ces installations se font d'ailleurs souvent avec la complicité de jeunes guéré.

La forêt qui recouvre le Grand Ouest ivoirien abrite des sites religieux sacrés pour les Wê, où des cérémonies sont parfois organisées. La dérégulation totale du marché de la terre a entraîné une humiliation supplémentaire pour ces derniers car certains de leurs sites les plus sacrés ont été détruits et recouverts avec des cultures de rentes. Le non-respect de ces sites est une source de ressentiment et de conflits importants et ajoute à la déstructuration d'une société qui a même perdu ses repères spirituels.³²

La confusion qui règne autour de la propriété de la terre a entraîné dans les mois qui ont suivi la fin de la crise postélectorale de 2010-2011 une forte poussée migratoire de Burkinabè dans les régions du Guémon et de la Cavally. Ce mouvement, qui n'a pas été comptabilisé, mais qui porterait sur quelques milliers de personnes, a fait l'objet de quelques articles de presse.³³ Il s'agit, selon les témoignages recueillis par Crisis Group, d'un mouvement principalement interne.

Des Burkinabè ont été déplacés par camions et autocars du Centre-Ouest et de l'extrême Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire puis illégalement installés sur des terres, dont certaines se trouvent dans la région de Taï et de Bolequin. Les principaux organisateurs de ces « replacements » sont, selon plusieurs sources proches de la communauté burkinabè de Côte d'Ivoire, des planteurs originaires du Burkina Faso installés de longue date en Côte d'Ivoire et assez riches pour disposer des moyens de mise en valeur des terres. Ils auraient travaillé avec la complicité de membres des FRCI.³⁴ L'arrivée de ces nouveaux migrants a renforcé, au sein de la communauté autochtone et plus largement dans les milieux pro-Gbagbo, l'idée que les Burkinabè sont favorisés par le régime actuel et « qu'ils envahissent la région du Grand Ouest ».³⁵

L'Etat a perdu une grande partie de son autorité sur les terres qui sont sous sa responsabilité, en particulier sur les forêts classées et les parcs nationaux. Depuis le début de la guerre, ces forêts ne sont plus surveillées par les services des eaux et forêts, désorganisés par le conflit et sous-représentés dans la zone.³⁶ Sans surveillance, les forêts classées sont défrichées et cultivées en toute illégalité. Des représentants de l'Etat ainsi que les différentes milices qui se sont battues dans le Grand Ouest sont soupçonnés de s'être servis de la forêt classée comme d'une récompense et d'une source de revenus illicites.³⁷ L'Etat et certains de ses représentants ayant, selon plu-

³¹ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques et administratifs locaux, Bolequin, Guiglo, Duékoué, avril et mai 2013.

³² Entretiens de Crisis Group, responsables politiques et coutumiers, Duékoué et Bolequin, mai 2013.

³³ Voir « Guerre pour le cacao dans l'ouest ivoirien », *Le monde diplomatique*, septembre 2012.

³⁴ Entretien de Crisis Group, responsable communautaire, Guiglo, mai 2013.

³⁵ Entretien de Crisis Group, responsables politiques et communautaires, Duékoué, Abidjan, mai 2013. La thématique de l'envahissement est fréquemment reprise par la presse « bleue », proche de l'ancien président Gbagbo.

³⁶ A Duékoué, le bureau des eaux et forêts en charge de la surveillance du Mont Péko, une forêt classée de 34 000 hectares, est occupé par seulement deux agents. Observations de Crisis Group, Duékoué, mai 2013.

³⁷ Classée en 1974, la forêt du Goin-Débé a d'abord reçu des familles baoulé qui ont été tolérées par le régime de Houphouët-Boigny, lui-même baoulé. Sous Laurent Gbagbo, la forêt a d'abord été vi-

sieurs responsables administratifs locaux, eux-mêmes participé à des attributions illégales de terres se retrouvent aujourd'hui dans une position difficile pour montrer le bon exemple.

Le milicien burkinabè Amadé Ouérémi est ainsi resté plus de dix ans dans la forêt classée du Mont Péko, protégé par les Forces nouvelles, puis par de hauts responsables politiques.³⁸ Ouérémi a été chassé du Mont Péko en mai 2013 et le gouvernement manifeste depuis quelques mois la volonté d'agir sur le problème des forêts classées.³⁹ Mais en vidant ces forêts de leurs occupants illégaux, l'Etat risque de soulever une nouvelle question.

Les forêts classées ont fini par fonctionner comme un amortisseur de la pression foncière. C'est le cas de la forêt du Goin-Débé, située au sud de Blolequin, où résident désormais de nombreux Burkinabè, installés avec l'accord des autorités militaires locales. Comme le remarque un responsable politique de la région originaire de la communauté wê, « ceux qui s'y installent poseraient beaucoup plus de problèmes s'ils s'installaient sur nos terres. Nous n'avons aucun contentieux avec eux. C'est l'Etat qui a un problème, pas nous ».⁴⁰

C. *L'agriculture, unique pourvoyeur d'emplois et de revenus*

La question foncière est souvent envisagée par les pouvoirs publics comme un problème légal ou politique, plus rarement comme une urgence économique. Pourtant, la pression sur la terre et les conflits qui en découlent existent aussi parce que l'agriculture est le seul pourvoyeur d'emplois dans les régions du Guémon et de la Cavally. Sa place est à ce point écrasante qu'elle ne laisse guère d'autre choix aux populations que de trouver une parcelle à louer ou à vendre. Le nombre d'emplois formels en dehors du secteur primaire est estimé à seulement 3 271 par le ministère du Commerce pour deux régions dont la population totale est de plus de 500 000 habitants.⁴¹ Ces

dée de ses occupants illégaux puis des plantations ont été données à certains miliciens méritants. Cette forêt est aujourd'hui occupée par des Burkinabè qui n'ont pas été inquiétés par les autorités. Entretien de Crisis Group, responsable politique local, Blolequin, avril 2013.

³⁸ Selon plusieurs habitants de Duékoué et de Guiglo, Amadé Ouérémi serait arrivé dans la région de Duékoué au milieu des années 1980 en provenance du Burkina Faso dont il est originaire. D'abord réparateur de deux roues, il se serait ensuite installé à son compte comme magicien, se prévalant de pouvoirs mystiques exceptionnels. Avec l'argent récolté par ses consultations, il aurait ensuite investi dans la terre. Personne ne sait exactement comment il est entré en contact avec les cadres des Forces nouvelles de la zone de Man mais il est devenu une des chevilles ouvrières du trafic de bois précieux que la rébellion contrôlait dans cette région. Ayant constitué sa propre milice, il a occupé illégalement la forêt classée du Mont Péko. Lors de la crise postélectorale, Ouérémi était un supplétif actif des Forces républicaines de sécurité dont il a même porté l'uniforme. Plusieurs ONG dont Human Rights Watch l'ont accusé d'être l'un des principaux acteurs du massacre de mars 2011 à Duékoué. Il été chassé de la forêt du Mont Péko puis arrêté le 18 mai 2013 par l'armée ivoirienne. Transféré en hélicoptère dans les locaux de la Direction de la surveillance du territoire à Abidjan, il a été ensuite conduit dans un lieu de détention qui n'a pas été rendu public. Entretiens de Crisis Group, citoyens ivoiriens et burkinabè, responsables communautaires, responsables onusiens et responsables militaires ivoiriens, Abidjan, Duékoué, Guiglo et Daloa, mai 2013.

³⁹ En juillet 2013, le gouvernement ivoirien a par exemple envoyé soldats et bulldozers pour reconquérir la forêt classée de Niégré, dans le Sud-Ouest du pays, chassant plusieurs milliers de paysans qui l'exploitaient illégalement depuis des années. Voir « Côte d'Ivoire : soldats et bulldozers pour reconquérir les forêts », Agence France-Presse, juillet 2013.

⁴⁰ Entretien de Crisis Group, Blolequin, mai 2013.

⁴¹ Chiffres communiqués à Crisis Group par le ministère du Commerce, septembre 2013.

emplois sont concentrés dans la petite industrie locale et dans un minuscule secteur tertiaire formel. Le secteur informel est principalement développé dans les deux villes de Duékoué et Guiglo et ses acteurs exercent le plus souvent une activité liée à l'agriculture en complément de leur occupation informelle.⁴²

Cette hégémonie du secteur primaire a une explication historique. Après l'indépendance, le président Houphouët-Boigny a gelé le développement du secteur minier pour ne pas faire d'ombre à l'agriculture qu'il considérait comme le moteur unique du développement ivoirien.⁴³ La guerre du Libéria et son débordement sur la Côte d'Ivoire ont ensuite freiné la mise en œuvre de plans de diversification économique de la région.⁴⁴ L'instabilité a de plus ralenti les investissements privés. Le régime de Laurent Gbagbo, en apparence plus favorable à deux régions considérées comme des bastions électoraux, a affiché tout au long de son bras de fer avec les Forces nouvelles une approche plus sécuritaire qu'économique. « Au lieu de développer la région, le FPI a surtout permis à de nombreux jeunes miliciens de vivre sans travailler », résume un cadre local du PDCI.⁴⁵

Plus largement, la perception négative qu'a le pouvoir central du Grand Ouest depuis l'indépendance explique que cette région excentrée ait été volontairement oubliée dans le partage de la richesse nationale. Les autochtones de ces régions ont longtemps été considérés comme « paresseux », « juste bons à faire de la musique et à jouer au ballon ». ⁴⁶ Des promesses ont été faites mais jamais suivies d'effets concrets. Après la fin de la crise postélectorale, ces deux régions ont été perçues comme hostiles car principal foyer de l'opposition armée au président Ouattara.⁴⁷

Gros producteurs de matières premières agricoles avec environ 9 pour cent de la récolte de cacao en 2012/2013 et d'importants tonnages dans de nombreux autres secteurs, le Guémon et la Cavally reçoivent peu en échange de leur forte contribution à la richesse nationale.⁴⁸ Les infrastructures publiques y sont peu nombreuses. Il existe ainsi deux hôpitaux généraux à Guiglo et à Duékoué, peu de routes goudronnées, un seul tribunal récemment réhabilité, des problèmes récurrents d'accès à l'eau potable, etc. Les infrastructures privées sont aussi limitées. Le système bancaire se résume à cinq agences toutes situées à Guiglo et à Duékoué. Il y a très peu d'installations touristiques avec seulement deux hôtels fonctionnels, l'un à Guiglo et l'autre à Duékoué.

D. Réviser la loi de 1998 et diversifier l'économie

Le réexamen de la loi de 1998 n'a pas encore eu lieu. La prorogation de ce texte décidé par l'Assemblée nationale en août 2013 ne suffira pas pour régler les centaines de litiges fonciers en cours dans le Grand Ouest et ailleurs en Côte d'Ivoire. Le gouverne-

⁴² Entretien de Crisis Group, responsable politique de la Cavally, Abidjan, septembre 2013.

⁴³ Houphouët-Boigny affirmait par exemple « le minerai peut attendre car il ne pourrait pas ». Entretien de Crisis Group, ancien ministre du PDCI, Abidjan, octobre 2013.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Entretien de Crisis Group, Guiglo, avril 2013.

⁴⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques, universitaires, Abidjan, mai et octobre 2013.

⁴⁷ Voir chapitre III de ce rapport.

⁴⁸ La Cavally et le Guémon ont produit lors de la campagne agricole 2012/2013 126 219 tonnes de cacao ; 72 220 tonnes de café ; 98 267 tonnes de latex ; 44 540 tonnes de riz ; 84 390 tonnes de bananes ; 89 567 tonnes de manioc et 45 252 mètres cubes de bois. Chiffres communiqués à Crisis Group par l'Agence nationale d'appui au développement rural, septembre 2013.

ment doit admettre ce fait et lancer une révision plus vaste de loi dont l'application effective est cruciale pour la stabilisation du pays.

Pour que la loi de 1998 soit plus efficace et opérante, elle doit être plus en phase avec la réalité du terrain. Sa révision doit prendre en compte les principales préoccupations des populations concernées afin de mieux identifier les points qui bloquent sa mise en application, comme par exemple le coût élevé et la complexité écrite de la procédure d'immatriculation. Cela ne pourra se faire sans une consultation large et inclusive de l'ensemble des populations qui vivent de la terre en Côte d'Ivoire.

Une fois la loi révisée, de nombreuses personnes continueront de se méfier d'un texte difficile qui bouleverse leurs habitudes. Des moyens importants, comme une campagne d'information et d'assistance, devront accompagner la diffusion et l'application de la loi. En outre, la loi ne pourra pas être appliquée si les tribunaux ne sont pas dotés de moyens humains supplémentaires pour assurer sa mise en œuvre et résoudre les conflits fonciers qui ne manqueront pas d'être portés devant la justice. La multiplication des titres fonciers légalisés ne signifie pas en effet la fin des litiges fonciers, un titre de propriété même écrit et légal pouvant faire l'objet d'une contestation.

Les baux emphytéotiques présentent l'avantage de satisfaire les propriétaires qui ne veulent pas perdre leur statut coutumier et les bailleurs qui veulent s'installer sur des terres dans la durée. L'Etat doit faire la promotion de ce type de bail de très longue durée, et des mesures incitatives doivent être ajoutées au texte de loi afin de multiplier ce type de contrat.

Le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur les forêts classées est nécessaire, mais d'autres mesures doivent être prises. La première d'entre elles est le reclassement des occupants de ces forêts. Sans reclassement, le problème risque de se déplacer ailleurs et d'entraîner de nouveaux conflits fonciers. Les différents services de surveillance des espaces forestiers doivent être dotés des moyens humains et matériels qu'ils n'ont plus depuis dix ans. Sans une surveillance régulière, il existe une forte probabilité de voir les espaces protégés réinvestis par des occupants illégaux quelques mois après leur déguerpissement.

Tant que l'agriculture constituera la seule source d'emplois dans le Grand Ouest, la pression sur la terre demeurera, même si la loi venait à imposer plus d'ordre dans les transactions foncières. Le gouvernement doit lancer dans les plus brefs délais un plan économique spécial pour le Guémon et la Cavally et considérer ces régions instables comme prioritaires. Un tel choix constituera un signal fort dans le sens de la réconciliation. Ce plan aura non seulement l'avantage d'alléger à moyen terme la pression sur la terre mais aussi de montrer aux populations wê que les autorités ivoiriennes ne leur sont pas hostiles et qu'elles ne font pas l'objet de discrimination. Le développement économique régional doit être conçu comme un outil de réconciliation.

En plus du développement d'emplois en dehors de l'agriculture, ce plan économique spécial pourrait dans un premier temps chercher à promouvoir des activités autres que celles liées aux cultures de rente et à l'exploitation abusive de la forêt. L'idée d'un haut responsable politique local de recenser et mettre en exploitation l'ensemble des bas-fonds du Grand Ouest et d'y installer des cultures vivrières va par exemple dans ce sens.⁴⁹

⁴⁹ Entretien de Crisis Group, Abidjan, septembre 2013.

III. L'épicentre des tensions communautaires

A l'exception de certains sous-quartiers d'Abidjan, le Grand Ouest est la zone où s'expriment aujourd'hui encore les plus fortes oppositions entre communautés. La compétition foncière, son taux très élevé d'immigration, sa position stratégique durant la guerre et la violence du discours politique sont autant d'éléments qui ont contribué à faire de cette partie de la Côte d'Ivoire une des zones d'Afrique de l'Ouest où les crimes de masses se sont succédé depuis une décennie. Ces tensions sont loin d'être éteintes et la politique de réconciliation des autorités ivoiriennes a été jusqu'alors trop timide pour calmer les esprits.

A. *La politisation de la compétition foncière*

L'épine dorsale de l'instabilité et des tensions intercommunautaires dans la région est le foncier. Mais ces conflits n'auraient jamais atteint un tel niveau de violence sans leur croisement avec le discours politique. Les conflits fonciers ont commencé à changer d'échelle et à se multiplier à la fin des années 1980 avec le retour dans les campagnes de milliers de jeunes citadins chassés des villes par la crise économique. Sans emplois, ces jeunes autochtones ont voulu récupérer les terres appartenant à leurs aînés mais souvent louées à des migrants qui y avaient développé des plantations. Ce mouvement désordonné de retour à la terre a accru une pression foncière déjà élevée.⁵⁰ Oubliant les anciennes pratiques, ces jeunes déracinés ont souvent exprimé ces revendications en dehors des structures traditionnelles de règlement des conflits fonciers, directement ou avec le soutien de chefs politiques locaux.⁵¹

Le retour des autochtones déracinés a coïncidé avec les discours politiques stigmatisant les communautés étrangères ou non autochtones, dont la polémique sur « l'ivoirité » a été le point culminant.⁵² Les conflits fonciers ont été utilisés pour stimuler ces messages d'exclusion. Le FPI a poussé les autochtones à revendiquer la récupération de leurs terres. Il en a fait un argument électoral, diffusant dans les villages l'espoir d'une réattribution automatique des terres à leurs propriétaires en cas de victoire dans les urnes.⁵³ Dans le Grand Ouest, ce message opportuniste a obtenu un fort écho. En 1995 puis en 2001, le parti de Laurent Gbagbo a successivement enlevé au PDCI les mairies de Toulepleu, Duékoué et Guiglo.⁵⁴ Le PDCI a lui aussi défendu ses électeurs, principalement issus de la communauté baoulé, en leur donnant par exemple des passe-droits pour s'installer dans les forêts classées ou en les soutenant

⁵⁰ L'épuisement des sols du Nord ivoirien et du Sahel et la diminution des terres disponibles dans le Centre-Ouest ont en effet poussé de plus en plus d'immigrés à venir s'installer dans le Grand Ouest.

⁵¹ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques locaux, Duékoué, Guiglo, avril 2013.

⁵² Au début des années 1990, Laurent Gbagbo a dénoncé la volonté du président Houphouët de donner le droit de vote aux ressortissants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) en qualifiant ces électeurs de « bétail électoral ». Cette expression péjorative continue d'être utilisée fréquemment par les responsables et les journaux du FPI. Voir « Pour constituer son bétail électoral en vue de 2015, Ouattara naturalise Ivoiriens, 429.000 fraudeurs », *Notre Voie*, 4 mars 2013.

⁵³ Cet argumentaire a été soutenu du milieu des années 1990 jusqu'à la présidentielle de 2010 où les cadres régionaux du FPI ont fait campagne sur ce thème. Entretiens de Crisis Group, responsables politiques locaux, Guiglo, Blolequin, octobre 2011 et mai 2013.

⁵⁴ A Guiglo et à Duékoué, ces mairies ont été dirigées par un membre du PDCI de l'indépendance jusqu'aux élections municipales de 2001.

lorsqu'ils s'installaient illégalement sur des terres appartenant à des Guéré ou louées à des Burkinabè.⁵⁵

En décembre 1997, des affrontements meurtriers entre des autochtones guéré et des allochtones baoulé ont eu lieu à Fengolo, une localité proche de Duékoué. Ces incidents ont été assez graves pour que le président de la République, Henri Konan Bédié, se rende alors sur place. C'est à l'occasion de cette visite qu'il a annoncé par son « appel de Fengolo » la mise en chantier de la loi de 1998.⁵⁶ La tension politique a quant à elle perduré avant de dégénérer au mois de septembre 2002 en un conflit armé entre le régime du président Gbagbo et ce qui allait ensuite devenir la rébellion des Forces nouvelles.

Avec la guerre qui a totalement libéré les vieux antagonismes fonciers et politiques, les tensions intercommunautaires ont encore changé d'échelle. Les affrontements ont été cette fois d'une extrême violence, marqués par des massacres de masse qui ont fait des dizaines, voire des centaines de victimes civiles.⁵⁷ Ces grandes violences se sont répétées au cours des dix dernières années, encouragées par l'impunité et l'usage d'un discours politique clivant et haineux.⁵⁸ Elles ont apporté une troisième grande raison pour les communautés de se battre entre elles, en plus du foncier et des fractures politiques : la vengeance.

Qui s'est battu contre qui dans cette zone stratégique ? Il faut rappeler que la phase militaire de ce conflit a été relativement brève.⁵⁹ Pour rester maître des deux régions stratégiques convoitées par la rébellion, Laurent Gbagbo a contrebalancé la faiblesse de son armée par la création de nombreuses milices dites « pro-gouvernementales ». Celles de Guiglo et de Duékoué étaient très majoritairement composées de Guéré. Dans la région montagneuse, la rébellion a recruté en priorité des Yacouba et des « Nordistes », ce terme recouvrant aussi bien des Ivoiriens originaires du Nord de la Côte d'Ivoire que des pays sahéliens voisins.⁶⁰ Les affrontements entre miliciens et rebelles ont été gelés par l'intervention armée internationale avec la mise en place d'une « zone de confiance » en mai 2004, séparant l'Ouest forestier en zone « gouvernementale » de l'Ouest montagneux passé sous contrôle rebelle.

Dans les actuelles régions de la Cavally et du Guémon, les milices pro-Gbagbo ont alors imposé leur loi et violé des civils appartenant aux communautés allochtones

⁵⁵ Entretien de Crisis Group, responsable politique du PDCI, Guiglo, mai 2013.

⁵⁶ Voir Anicet Patrice Gaouli Bi, « Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'ouest ivoirien : le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duekoué », CODESRIA (Dakar, 2008).

⁵⁷ Entre le 4 et le 8 mai 2003, 223 Guéré ont été tués dans la région de Bangolo par « des rebelles burkinabè », alliés des Forces nouvelles. Voir *Chelpi-Den Hamer*, op. cit., p. 243.

⁵⁸ Ainsi un tract diffusé en 2004 par l'Union du Grand Ouest où il est écrit : « l'heure de la vengeance a sonné [...] L'heure est venue de tuer et de chasser les Akans de chez nous. L'heure est venue de récupérer nos terres. L'heure est venue de débarrasser nos villages et nos villes des Dioulas (Mossi) et des AKAN qui sont des alliés objectifs ».

⁵⁹ Un cessez-le-feu total a été signé le 3 mai 2003 par les forces pro-gouvernementales et les Forces nouvelles. Puis une déclaration de fin de guerre a été adoptée le 4 juillet suivant. Voir « Côte d'Ivoire : Intervention de M. Jean-Marc de La Sablière, représentant permanent de la France auprès des Nations unies », 25 juillet 2003.

⁶⁰ La chercheuse Magali Chelpi-den Hamer, qui a effectué une enquête sur les jeunes et les milices de l'Ouest ivoirien, a demandé aux membres de ces milices leur origine ethnique. Sur les 101 réponses qu'elle a reçues des milices pro-gouvernementales de Guiglo, 93 provenaient de Guéré. Inversement, sur 100 réponses de membres des Forces nouvelles de Man, 46 étaient Yacoubas et 41 venaient d'ethnies du Nord et des pays du Sahel voisins. Voir *Chelpi-Den Hamer*, op. cit.

et allogènes, souvent avec la complicité des autorités militaires présentes.⁶¹ Des civils ont aussi attaqué ou dénoncé d'autres civils. Des membres de toutes les communautés ont à la fois commis et souffert des violences.

La chronologie des événements de 2002 à nos jours permet de mieux identifier ces antagonismes intercommunautaires. Elle indique que les affrontements les plus fréquents et les plus meurtriers ont opposé des Guéré à des Burkinabè.⁶² Ces violences reflètent assez bien la double origine foncière et politique des conflits du Grand Ouest. Elles ont sans aucun doute une racine foncière car elles ont opposé des propriétaires frustrés et des locataires étrangers qui revendiquaient la propriété des terres qu'ils ont valorisées. Mais il est difficile de ne pas y voir l'influence du discours politique. A l'époque de ces affrontements, le Burkina Faso a été ouvertement accusé par Laurent Gbagbo d'être le principal soutien de la rébellion.⁶³ Tandis qu'au Burkina Faso, la nocivité de l'ivoirité et le juste droit de résider sur une terre laborieusement mise en valeur ont été des thèmes promus par le régime du président Blaise Compaoré.⁶⁴

La chronologie montre aussi des attaques fréquentes de civils guéré contre des Baoulé, des violences impliquant des chasseurs dozos contre des villageois guéré, le meurtre de Maliens par des Libériens et bien d'autres cas de figure, plus minoritaires. Enfin, il existe des violences à l'intérieur des communautés. Pendant la crise post-électorale, celles-ci ont surtout touché la communauté guéré.

Dans le village de Tinhou par exemple, plusieurs responsables PDCI guéré ont été attaqués par leurs voisins, guéré eux aussi, mais fervents partisans du FPI. La maison de l'ancien ministre des Infrastructures Dagobert Banzio, un Guéré originaire de ce village, a été totalement saccagée par des miliciens pro-Gbagbo. Ces attaques étaient, selon leurs victimes, uniquement motivées par des désaccords politiques. A Bolequin, un responsable guéré du PDCI a été obligé de s'enfuir au Libéria pour échapper non à la vengeance des FRCI mais à la colère des miliciens de sa propre ethnie.⁶⁵

A partir du début de l'année 2003, nourries par l'impunité, les opérations de représailles qui semblent n'avoir que la vengeance comme motivation se sont multipliées. Seul un petit nombre de crimes commis pendant la guerre a été signalé ou répertorié. « Les rares enquêtes judiciaires ouvertes contre des membres des milices pro-gouvernementales, des éléments de la Fédération estudiantine et scolaire de

⁶¹ Duékoué et la région du Moyen-Cavally ont été placés sous administration militaire de juillet 2005 à septembre 2010.

⁶² Le premier incident grave entre ces deux communautés a eu lieu le 7 octobre 2002, trois semaines seulement après le début de la guerre. Dans les villages de Blodi, Iruzon, Diahouin, Toazo et Kouibli, des jeunes Guéré ont organisé une véritable chasse au Burkinabé. Voir Chelpi-Den Hamer, *op. cit.*, p. 238.

⁶³ Le 26 octobre 2002, le président Gbagbo déclare par exemple à propos des origines de la rébellion : « Moi, si on me dit qu'un banquier a fui la Côte d'Ivoire et qu'il habite une villa à Ouagadougou, je comprends. Mais quand on me dit qu'un caporal a fui l'armée ivoirienne et qu'il habite une villa à Ouagadougou, je comprends un peu moins. C'est évident qu'ils (les déserteurs) étaient logés, entretenus par le pouvoir burkinabé. C'est évident ». Voir « Gbagbo accuse le Burkina », *Afrik.com*, 27 octobre 2002.

⁶⁴ Dans un discours public prononcé le 24 janvier 2003, le président Compaoré déclare par exemple : « Nous avons toujours dit à Henri Konan Bédié, à Robert Guéi et à Laurent Gbagbo que lorsque vous expropriez des populations, lorsque vous organisez des élections en éliminant des candidats ou lorsque vous falsifiez les listes électorales, vous ne pouvez que conduire la Côte d'Ivoire à l'instabilité, entraîner des conflits dommageables pour votre pays, Malheureusement, nous n'avons pas été écoutés et ce qui devait arriver arriva ».

⁶⁵ Entretien de Crisis Group, Bolequin, mai 2013.

Côte d'Ivoire et les dozos n'ont généralement jamais abouti ». ⁶⁶ L'absence d'Etat de droit et de chaîne pénale qui a prévalu pendant et après la guerre a conduit les communautés à se faire justice elles-mêmes. Ce constat est particulièrement vérifiable dans la ville de Duékoué, la plus peuplée de la région et foyer des plus graves tensions intercommunautaires.

B. *Le cas extrême de Duékoué*

Alors chef-lieu du Moyen-Cavally, dont une partie constitue aujourd'hui la région du Guémon, Duékoué a enregistré, selon la comptabilité établie par les Nations unies un bilan total de 505 morts durant la crise postélectorale de 2010-2011, soit plus de la moitié du total des victimes répertoriées de toute la région qui est, selon la même source, de 954 morts. ⁶⁷ Plus récemment, en juillet 2012, un an après la fin de la crise postélectorale, le camp de déplacés de Nahibly, situé à la sortie de la ville, a été rasé par des membres des FRCI, des miliciens dozos et des jeunes « dioulas ».

Duékoué est une ville-carrefour. Peuplée d'environ 70 000 habitants, elle ouvre sur le Centre par la route de Daloa, sur le littoral sud-ouest et le port de San-Pedro, sur l'Ouest montagneux et Man par le Nord et vers le Libéria par l'Ouest. Elle est aussi entourée des terres réputées les plus fertiles de la région. Elle est à ce titre la plus singulière, la plus stratégique de toutes les villes du Grand Ouest et donc la plus disputée. Pendant la guerre, son contrôle a été confié à un couple de chefs miliciens.

Surnommé le « génie des génies » par ses partisans, Gabriel Banao Oula Lepohi Beangohou, dit « Vieux Banao », a été accusé par les Nations unies d'avoir pris part à des atrocités. ⁶⁸ Âgé d'au moins 70 ans au début de la guerre, il a passé la main à la fin des années 2000 à son « second », Julien Ouehan Mompeho, alias Colombo. ⁶⁹ A la tête de l'Union des patriotes résistants du Grand Ouest (UPERGO) et de l'Alliance patriotique des Wê (Apwê), ces deux hommes et leurs combattants ont été accusés d'avoir terrorisé la ville pendant plusieurs années. ⁷⁰

L'accumulation de ces violences impunies et des rancœurs qu'elles ont suscitées a sans doute été l'un des détonateurs du plus grand massacre de masse de la crise ivoirienne. Au moins 300 personnes, appartenant quasiment toutes au groupe guéré, ont été tuées le 28 et le 29 mars 2011 dans le quartier Carrefour de Duékoué, où se trouvait le siège de l'Apwê. Les enquêtes et les rapports de l'Onuci, d'organisations de défense de droits de l'homme et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, ont indiqué que ce massacre a été très probablement

⁶⁶ Voir « Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'ouest de la Côte d'Ivoire », Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci), 10 mai 2011.

⁶⁷ Ibid, p. i.

⁶⁸ Voir le rapport de l'Onuci, op. cit., p. 11.

⁶⁹ Il doit ce surnom à son rôle d'avant guerre. Orphelin, élevé par une famille dioula, Colombo a d'abord été un membre de la confrérie dozo. Il a, à ce titre, travaillé comme agent de sécurité à l'Union nationale des coopératives d'épargne et de crédit de Côte d'Ivoire de Duékoué et aidé la police de la ville dans quelques enquêtes, ce qui lui a valu ce surnom qui fait directement référence au célèbre inspecteur de police de la série télévisée éponyme. Entretien de Crisis Group avec l'intéressé, Duékoué, février 2010.

⁷⁰ Par exemple, l'équipe d'investigation de l'ONU qui s'est rendue sur place en avril 2011 a pu « constater l'existence d'un puits rempli de corps humains en état de putréfaction avancé au siège même de l'Apwê ». Voir le rapport de l'Onuci, op. cit., p. 13.

perpétré par des membres des FRCI, forces créées par le président Ouattara dix jours plus tôt pour défaire celles du président Gbagbo, et surtout par leurs supplétifs dozos et burkinabè.⁷¹ L'hypothèse qu'une partie de la population, victime des exactions de l'Apwê, ait participé dans un esprit de vengeance, directement ou en indiquant aux assaillants les domiciles de familles des miliciens ou supposés tels, a souvent été évoquée lors des nombreux entretiens que Crisis Group a effectués à Duékoué entre octobre 2011 et mai 2013.

Les bourreaux et les familles des victimes de ce massacre doivent aujourd'hui vivre dans la même ville où il est difficile de ne pas se croiser. Sous un lourd couvercle sécuritaire depuis la fin de la crise postélectorale, Duékoué connaît depuis deux ans des tensions latentes qui se traduisent ponctuellement par des violences. Ses responsables administratifs et sécuritaires vivent dans l'angoisse de nouveaux conflits.⁷²

Administrer cette ville est une tâche difficile et ingrate. Les fonctionnaires qui y sont envoyés doivent supporter une forte pression et travailler avec peu de moyens et de points d'appui dans la société locale.⁷³ Quand elles en ont la possibilité, de très nombreuses personnalités originaires de la ville et issues du monde économique, politique et de la société civile résident en dehors de Duékoué par souci de sécurité ou de tranquillité.⁷⁴

Les médiations sont difficiles à Duékoué car le nombre des candidats pour cette entreprise est très faible. Les figures locales qui sont restées sur place sont méfiantes ou découragées. Certains responsables coutumiers, sécuritaires ou économiques ont des positions politiques très tranchées, peu favorables au compromis.⁷⁵ Les cadres du FPI ont quitté la ville et ceux qui y demeurent ont peur de s'exprimer ouvertement. Les électeurs de ce parti, nombreux à Duékoué, n'ont plus vraiment de représentant politique pour les défendre ou faire entendre leur voix.

Plus généralement, la population de Duékoué parle moins aisément de la guerre que celle de Guiglo ou de Bolequin. Ce sujet est tellement chargé de passion qu'il impose le silence ou la colère, au choix. Cela rend difficile le travail de médiation et d'enquête. Abordés par Crisis Group, plusieurs habitants de la ville ont refusé de témoigner ouvertement de peur d'être « tués », selon leurs dires. Quand les langues se délient, c'est souvent pour exagérer, affabuler ou déformer politiquement des faits qu'il semble impossible d'évoquer sans passion. Duékoué a aussi perdu une partie de sa mémoire écrite. De nombreux documents administratifs ont été détruits au cours de saccages de bâtiments administratifs comme celui de la préfecture en février et mars 2011.⁷⁶ Cela n'aide pas à voir clair dans les tragédies passées.

⁷¹ Ibid, p. 18 et 20-21. Voir aussi le « Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire », 14 juin 2011, p. 14.

⁷² Entretiens de Crisis Group, Duékoué, avril 2013.

⁷³ Le préfet a travaillé plusieurs mois dans des locaux totalement détruits, avec son propre ordinateur portable. Les officiers de la caserne de Duékoué disposaient au mois de mai dernier d'un véhicule pour plus de 400 hommes et de quelques tentes pour tout logement. Observations de Crisis Group, Duékoué, octobre 2011 et mai 2013.

⁷⁴ Entretien de Crisis Group, ancien haut responsable du FPI, Abidjan, novembre 2012.

⁷⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables administratifs locaux et responsables politiques, Duékoué, Guiglo, avril et mai 2013.

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, responsable administratif, octobre 2011.

C. *Beaucoup de répression, peu de réconciliation*

Depuis la fin de la crise postélectorale, la réponse aux tensions intercommunautaires a été un échec dans les régions du Guémon et de la Cavally. Après sa victoire militaire, le régime du président Ouattara, qui craignait la résistance de cet ancien bastion des milices pro-Gbagbo, a opté pour le tout-sécuritaire. Les FRCI s'y sont déployées à partir de mai 2011. Elles ont imposé leur ordre, souvent avec brutalité, comme l'ont rapporté de nombreux habitants à Crisis Group.⁷⁷ Des chasseurs dozos ont été massivement associés aux opérations de sécurité. Soupçonnés d'être favorables à l'ancien régime, les gendarmes et les policiers ont été désarmés et mis sur la touche.⁷⁸

La destruction du camp de Nahibly le 20 juillet 2012 est la manifestation la plus sombre de l'échec du tout-sécuritaire et de l'obstacle à la réconciliation qu'a constitué ce choix politique. Ce camp, situé à la sortie de Duékoué, regroupait plus de 5 000 personnes déplacées, majoritairement des Guéré. Il a été attaqué par des éléments des FRCI, des supplétifs dozos et des habitants de Duékoué, dont beaucoup de jeunes Dioula. Le camp a été incendié et totalement rasé. Au moins treize personnes ont été tuées sur place.⁷⁹

Une procédure d'enquête judiciaire lancée après la destruction du camp est toujours au point mort et les responsabilités n'ont pas été établies.⁸⁰ Près d'un an et demi après ces événements, aucune arrestation n'a été effectuée.

Le 10 octobre 2012, les restes humains de six hommes ont été découverts dans une fosse commune à Duékoué. D'après l'autopsie, ces hommes ont été tués par des balles de Kalachnikov et ont disparu le jour de l'attaque du camp de Nahibly. Le juge en charge de cette enquête a entendu plusieurs personnes qui affirment avoir identifié des membres de leur famille parmi ces cadavres. D'autres fosses communes supposées ont été localisées en mars 2013, mais aucune n'a été encore ouverte.⁸¹

La gestion sécuritaire de la zone s'est améliorée depuis le début de 2013. En mai dernier, les dozos étaient absents des barrages de sécurité, des pistes forestières et des casernes. A Duékoué, les gradés qui dirigeaient les forces de sécurité ont été remplacés par une équipe composée d'officiers plus neutres, issus des rangs de l'ancienne armée régulière déjà en place sous le régime précédent et non des anciens membres de la rébellion des Forces nouvelles. De l'avis général à Duékoué, ces officiers sont animés par une volonté de dialogue et d'écoute et un relatif respect des droits humains. Policiers et gendarmes ont repris le contrôle de leurs anciens locaux dans plusieurs villes de la région, comme à Logoualé. Les éléments de ces deux corps ont fait leur

⁷⁷ Entretiens de Crisis Group, Duékoué, Guiglo, octobre 2011 et mai 2013.

⁷⁸ Voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : faire baisser la pression*, op. cit., p. 4.

⁷⁹ Voir « Une occasion de rendre justice », Fédération internationale des droits de l'homme, mars 2013 et courriel de Crisis Group, expert onusien, mai 2013.

⁸⁰ Nahibly était contrôlé par des hommes armés qui entraient et sortaient du camp à leur guise et commentaient de nombreux vols dans la ville de Duékoué. Ces hommes étaient selon les versions des miliciens pro-Gbagbo ou des bandits en provenance de Bangolo, plus au nord. Un haut responsable de l'Onuci a informé Crisis Group de la présence d'hommes armés dans le camp trois jours avant les faits. C'est le meurtre de quatre Dioula du quartier de Kokoma par ces hommes qui aurait été à l'origine de l'attaque de Nahibly. Une autre thèse, moins répandue, affirme que ce camp a été détruit pour y éliminer des témoins gênants des massacres de la fin du mois de mars 2011. Entretiens de Crisis Group, survivants du camps de Nahibly, universitaire, responsables militaires et administratifs ivoiriens, responsables onusiens, Abidjan, juillet 2012 et Duékoué, mai 2013.

⁸¹ Voir « Côte d'Ivoire : l'enquête sur la fosse commune de Duékoué au point mort », Radio France Internationale, 13 octobre 2013.

réapparition aux barrages. Mais ceux-ci sont toujours des lieux où ils ont été accusés d'exercer le racket systématique des populations.⁸²

Loin de solder les comptes de la guerre, le choix du verrouillage sécuritaire a gelé le processus de réconciliation. De nombreux Guéré ont interprété l'attaque de Nahibly comme la preuve de l'absence de volonté du gouvernement « d'aller à la paix ».⁸³ Ce drame a renforcé l'idée du choix politique d'une « justice des vainqueurs » et de l'impunité pour les membres de l'ex-rébellion des Forces nouvelles. Cet argumentaire a été abondamment utilisé par les éléments les plus extrémistes de la communauté wê, pour lesquels un génocide des Wê est en route.⁸⁴

Les régions de la Cavally et du Guémon ont reçu peu d'aide publique. L'Etat n'a pas suffisamment tendu la main à cette partie meurtrie du pays qui lui est électoralement peu favorable. La guerre a entraîné la destruction et l'abandon de milliers de domiciles qui n'ont toujours pas été réhabilités. Certaines couches de la population ont été extrêmement fragilisées, telles les nombreuses veuves de guerre qui doivent subvenir seules à leur besoin, sans aide sociale, ni indemnisation de la part de l'Etat. Afin de prouver les faits, les femmes victimes de viols doivent toujours s'acquitter d'une somme allant de 30 000 à 50 000 francs CFA (environ 87 dollars, une somme qui équivaut ou dépasse le salaire mensuel de nombreux petits paysans de la région) pour se procurer un certificat médical, pièce obligatoire d'un dossier d'accusation.⁸⁵

Quelques efforts de médiation au niveau local ont tenté de rapprocher les communautés, notamment à l'initiative des autorités religieuses ou de responsables politiques guéré membres du PDCI. Ces efforts ont reçu peu de soutien au niveau national. La Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) n'est jamais vraiment entrée dans une phase active de réconciliation des populations du Guémon et de la Cavally. Elle n'a jamais organisé des espaces publics de dialogue qui auraient permis aux différentes communautés d'engager un échange sous l'égide d'une organisation nationale. Son président, Charles Konan Banny, s'est certes rendu à Duékoué le 13 août 2012, pour une cérémonie de purification et de prière. Mais le bureau de la commission locale de la CDVR installé à Duékoué en mars 2013 n'a jamais vraiment démarré ses activités. Plusieurs personnalités de Duékoué nommées comme membres de cette commission locale sont controversées pour leurs positions politiques trop tranchées, au point de paralyser les activités du bureau local.⁸⁶

La CDVR a évolué dans un environnement politique, social et sécuritaire particulier et difficile. La coloration politique de son président n'a pas facilité son action. Poids lourd du PDCI, Charles Konan Banny est perçu par une partie de la communauté wê comme un partisan du régime en place et donc mal placé pour être l'artisan de la réconciliation.⁸⁷ Les troubles récurrents dans la région et la peur que ressentent

⁸² Voir « Côte d'Ivoire : Actes d'extorsion commis par les forces de sécurité », Human Rights Watch, 1^{er} juillet 2013.

⁸³ Entretiens de Crisis Group, Duékoué, Guiglo, avril et mai 2013.

⁸⁴ Le mot génocide est fréquemment employé, abusivement compte tenu de son sens, par les médias pro-Gbabo. Voir par exemple « Génocide du peuple wê – La Jfpi sur les traces de l'horreur », *Notre voie*, 9 juillet 2013 et « Duokoué : génocide sous silence », blog de Mediapart, 3 avril 2011, <http://bit.ly/1knOlb5>.

⁸⁵ Voir le « Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire », Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 7 janvier 2013, p. 15.

⁸⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables religieux, Duékoué, avril 2013.

⁸⁷ Entretien de Crisis Group, responsable communautaire, Guiglo, avril 2013.

encore de nombreux témoins ont entravé la conduite sur le terrain des enquêtes que prévoyait le mandat de la CDVR.⁸⁸ Ces enquêtes n'ont pas été réalisées dans les deux régions du Guémon et de la Cavally.⁸⁹ En mai dernier, dans plusieurs villes et villages où des troubles graves ont eu lieu pendant la crise postélectorale, aucun habitant n'avait encore reçu la visite d'un représentant de la Commission. Plusieurs entretiens téléphoniques ont permis de confirmer que cette absence d'enquête a continué jusqu'à la fin du mandat de la CDVR le 28 septembre 2013.⁹⁰

Depuis cette date, la CDVR évolue dans une situation pour le moins floue. Officiellement, son mandat s'est achevé mais son président est toujours actif sans avoir officiellement été reconduit dans ses fonctions. Il a remis au président de la République le rapport de la Commission le 22 novembre 2013. Pourtant d'intérêt général, ce rapport n'a pas été rendu public et seuls quelques extraits ont été communiqués.⁹¹ Qui plus est, Charles Konan Banny a pris directement part au débat politique en se prononçant très ouvertement sur le rôle que son parti devait jouer dans la coalition au pouvoir et laissant planer le doute sur sa possible candidature à l'élection de 2015, renforçant un peu plus la confusion entre son mandat à la tête d'une institution dont la mission impose la neutralité et ses prises de position politique.⁹²

Comme pour ajouter à la confusion, le gouvernement a créé, en mai 2013, une nouvelle structure de réconciliation, le Programme nationale de cohésion sociale (PNCS). Cette structure n'est officiellement pas concurrente de la CDVR. Son rôle est, aux dires de ses dirigeants, plus opérationnel.⁹³ Mais rien n'a été vraiment dit, lors de l'annonce de sa création, sur la manière dont les deux structures allaient dans un premier temps coexister et collaborer, puis se relayer au cas où le mandat de la CDVR ne serait pas reconduit. Afin de mieux piloter la réconciliation, le gouvernement aurait intérêt à clarifier le statut légal de la CDVR et de son président. Au cas où il prolongerait son mandat, il devra en outre mieux définir les attributions respectives de la CDVR et du PNCS afin d'éviter les interférences entre les deux structures.

⁸⁸ Sur son site la CDVR affirme : « La recherche de la vérité étant le but poursuivi par la CDVR, des enquêtes seront menées en toute impartialité en vue d'identifier les causes des événements, de décrire leurs occurrences et d'en évaluer les conséquences sur la vie nationale ». Voir www.cdvr.ci/connaître-l'action-cdvr/enquetes.html.

⁸⁹ Le président de la CDVR a laissé entendre, le 30 décembre 2013 lors d'un point de presse, que ces enquêtes pourraient débiter lors de la phase « opérationnelle » de l'action de la Commission. Il a donné cette conférence de presse alors que le mandat de la CDVR n'avait toujours pas été officiellement reconduit. Par ailleurs, si le site officiel de la CDVR fait mention de « phases préparatoires », il n'y est nulle part question de phase « opérationnelle ». Voir www.cdvr.ci.

⁹⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables locaux, Bolequin, Petit Guiglo, Tinhou, Béhoué, avril et mai 2013 et entretiens téléphoniques de Crisis Group, novembre 2013.

⁹¹ Voir « Point de presse : adresse du président de la CVDR aux journalistes », www.cdvr.ci.

⁹² Voir « Charles Konan Banny : le PDCI-RDA ne peut être à la remorque de ceux qui l'ont rejoint », *Le Patriote*, 23 septembre 2013 et voir « Charles Konan Banny, candidat à la présidentielle de 2015, annonce la presse ivoirienne », Agence de presse africaine (APA), 23 septembre 2013.

⁹³ Le PNCS est dirigé par une universitaire peu connue du grand public et sans coloration politique, le professeur Mariétou Koné. Lors du lancement du Programme le 10 mai 2013, elle a indiqué que cette structure viserait d'abord à aider tous ceux qui ont perdu « leur logement » et « leurs biens », afin de « consolider la cohésion sociale ». Voir « Lancement d'un Programme national de cohésion sociale en Côte d'Ivoire », APA, 10 mai 2013.

D. *Pas de stabilisation sans une justice impartiale*

Le déficit de justice qui existe dans le Grand Ouest depuis une décennie est devenu un important déclencheur de violences. Les populations sont poussées à se rendre justice elles-mêmes et à recourir à l'autodéfense. La partialité de la justice est un frein puissant à la réconciliation car elle conforte une communauté dans l'idée humiliante d'une justice réservée aux vainqueurs. L'aboutissement de l'enquête sur l'affaire très grave du camp de Nahibly, que plusieurs associations de défense des droits de l'homme réclament depuis un an, doit être une priorité si le gouvernement veut convaincre qu'il promet la même justice pour tous.⁹⁴

L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) doit rendre public le rapport interne qu'elle a produit sur Nahibly dans un souci de transparence et pour, peut-être, apporter des éléments nouveaux au dossier du procureur qui instruit cette affaire. Ce dernier doit disposer du temps nécessaire à la conduite de cette difficile enquête. L'affectation de nouveaux juges d'instruction au tribunal de Man lui permettrait de ne plus participer aux autres audiences civiles ou correctionnelles et de se consacrer pleinement à l'instruction du dossier de Nahibly. Les responsables administratifs et sécuritaires présents à Duékoué au moment des faits et sur les lieux du drame doivent être entendus à titre de témoins. Les fosses communes présumées localisées en mars 2013 doivent être ouvertes et une enquête doit être lancée afin de savoir si oui ou non ces charniers sont en relation avec la destruction du camp de Nahibly.

La remise en place d'une chaîne pénale dans les régions de la Cavally et du Guémon est le premier pas indispensable à un retour à l'exercice quotidien de la justice. Le gouvernement a pris très peu d'initiatives concrètes pour réhabiliter la justice dans ces régions. Les deux initiatives les plus fortes allant dans ce sens sont à mettre au compte de la communauté internationale et d'associations locales. A Guiglo, l'Onuci et l'association des Femmes juristes de Côte d'Ivoire ont mis en place une « clinique juridique » où des experts donnent une assistance juridique à la population.⁹⁵

Toujours à Guiglo, qui a vécu plus d'une décennie sans aucune juridiction, un tribunal a commencé à fonctionner en juin dernier. Il a été intégralement financé par l'Union européenne et l'Onuci. Les autorités ivoiriennes doivent accompagner ce mouvement en apportant un des autres maillons de la chaîne pénale : le retour effectif des policiers et des gendarmes dans leur mission. Ces deux corps sont non seulement un élément important du système judiciaire mais leur présence à la place des militaires ou des chasseurs dozos signifierait pour un nombre important d'Ivoiriens un vrai retour à la vie normale.

L'organisation sécuritaire de la région devra être remaniée avec pour préoccupation première la réconciliation et l'amélioration des relations entre les membres des forces de l'ordre et tous les électeurs qui ont voté pour Laurent Gbagbo en novembre 2010. Les éléments des Forces nouvelles qui ont fait la guerre à l'Ouest doivent progressivement être remplacés par des hommes plus neutres qui n'ont joué aucun rôle militaire dans cette partie du territoire. Cela concerne la base comme le commandement.

⁹⁴ En mars dernier, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et deux organisations ivoiriennes, le Mouvement ivoirien des droits humains (MIDH) et la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO), ont demandé que la justice soit rendue dans cette affaire dans un rapport intitulé « Une occasion de rendre justice ».

⁹⁵ Ces cliniques sont au nombre de six en Côte d'Ivoire. Les animateurs y donnent des conseils mais pas de représentation légale. Courriel de Crisis Group, responsable onusien, novembre 2013.

Duékoué doit faire l'objet d'une attention particulière. Les initiatives locales qui consistent à ouvrir des espaces de dialogue entre les communautés doivent être soutenues par la nouvelle structure chargée de promouvoir la réconciliation, le PNCS. L'Etat doit ajouter aux efforts de réconciliation qu'il a entamés depuis le début du mois de décembre 2013,⁹⁶ la mise en place non seulement d'un plan économique spécial, mais aussi une politique sociale d'aide aux victimes les plus fragiles des affrontements passés et récents. Aussi les nombreuses veuves de guerre devraient-elles bénéficier d'un programme spécial de prise en charge dont le PNCS, qui est doté d'un budget de 7 milliards de FCFA (environ 10 millions de dollars), pourrait avoir la responsabilité. Le PNCS peut aussi participer à cet effort social, en réhabilitant en priorité les logements détruits dans les deux régions de la Cavally et du Guémon. Cette campagne de réhabilitation doit se concentrer sur les domiciles appartenant aux personnes encore réfugiées au Libéria afin de préparer et de faciliter leur retour. Enfin, les certificats médicaux que les victimes de viols doivent fournir dans leur dossier d'accusation doivent devenir gratuits.

⁹⁶ Ces efforts ont notamment débouché sur une rencontre entre une délégation du FPI et du RDR au siège de ce parti le 9 décembre 2013. Cette rencontre était la première depuis une décennie. Début janvier, le président Ouattara a demandé à son ministre de la Justice d'examiner la libération rapide de militants pro-Gbagbo toujours emprisonnés afin de favoriser « le retour à la paix définitive ». Le 17 février, Marcel Gossio, ancien directeur du port d'Abidjan et l'un des principaux caciques du régime Gbagbo, a été autorisé à rentrer en Côte d'Ivoire après trois ans d'exil. Voir « Rencontre historique entre le FPI de Gbagbo et le RDR de Ouattara », RFI, 10 décembre 2013 ; « La justice examine la demande de libération rapide de pro-Gbagbo », AFP, 9 janvier 2013 ; « Retour de Marcel Gossio en Côte d'Ivoire : le début d'une véritable normalisation ? », RFI, 18 janvier 2013.

IV. Une ténébreuse frontière

Le troisième facteur d'instabilité des régions de la Cavally et du Guémon est leur proximité avec le Libéria. Longtemps, la frontière entre les deux pays a été mal délimitée.⁹⁷ Des populations cousines vivent séparées par cette frontière floue, ce qui a facilité le débordement de la violente guerre libérienne en territoire ivoirien. En dépit de la surveillance accrue des forces impartiales, d'un déploiement massif de l'armée ivoirienne, cette frontière est dangereuse et mal sécurisée. Elle le restera tant que le Libéria laissera le flanc oriental de son territoire dans un état de dénuement.

A. Miroir ethnique et guerres croisées

Les Guéré de Côte d'Ivoire sont appelés les Khran du côté libérien tandis que les Yacouba ivoiriens, habitants de l'Ouest montagneux, sont apparentés aux Gio du Libéria. La guerre du Libéria du début des années 1990 a commencé sur le sol ivoirien. C'est en effet avec le soutien du président Houphouët-Boigny et en passant par l'Ouest de la Côte d'Ivoire que Charles Taylor, chef du Front national patriotique du Libéria (NPFL), a attaqué en décembre 1989 le régime de Samuel Doe.⁹⁸ Le cousinage ethnique entre les deux pays a été utilisé par les trois premiers acteurs de la guerre libérienne, y compris le président ivoirien.⁹⁹ C'est au chef d'état-major de l'armée ivoirienne, le général Robert Gueï, un Yacouba, que Houphouët a confié la supervision des opérations de livraison d'armes et d'aide logistique au maquis du NPFL.

Peu à peu, le conflit libérien a pénétré dans la vie sociale et politique ivoirienne. Dès le milieu des années 1990, le FPI l'a utilisé comme un argument de mobilisation électorale des Guéré.¹⁰⁰ Les cadres locaux du parti se sont présentés comme des opposants au président Houphouët-Boigny et, à ce titre, favorables à la cause de Samuel

⁹⁷ Créée en 1847, la république du Libéria délimite sa frontière orientale en 1874 après une mission d'exploration. S'appuyant sur le fait que cette frontière était incontrôlée, la France mène ses propres expéditions et obtient un nouveau tracé par un traité bilatéral en 1892 puis elle gagne encore du terrain en 1907 avec l'intégration de la ville de Toulepleu dans sa colonie ivoirienne. En 1958, le Libéria conteste la frontière existante, en vain. En 1969, un accord frontalier est signé par les présidents Tubman et Houphouët-Boigny confirmant définitivement la frontière actuelle. Courriel de Crisis Group, universitaire, octobre 2013.

⁹⁸ La décision d'Houphouët-Boigny de soutenir Taylor contre Doe a été principalement motivée par le meurtre en 1980 du mari de sa filleule, Daisy Delafosse. Adolphus Tolbert, le fils du président William Tolbert, a été tué en 1980 par les hommes de Doe. Taylor s'est servi de la Côte d'Ivoire comme d'une rampe de lancement pour son opération militaire puis comme d'une voie de passage pour ses armes et son butin de guerre. Ces armes étaient débarquées à l'aéroport de Man, puis acheminées au Libéria par la ville de Danané. Voir Frédéric Grah Mel, *Félix Houphouët-Boigny, Biographie*, tome 3 (Paris et Abidjan, 2010), p. 182-183 et entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Daloa, mai 2013.

⁹⁹ Charles Taylor a bénéficié du soutien des Gio libériens et des Yacouba ivoiriens. Les Gio reprochaient à Samuel Doe d'avoir fait exécuter en 1985 dans des conditions particulièrement atroces l'un des leurs, le général Thomas Quiwonkpa. Le président Samuel Doe, un Khran, avait de son côté incorporé des Guéré ivoiriens dans son armée et dans son administration au cours des années 1980. Houphouët-Boigny s'est aussi servi de ce miroir ethnique. Alors chef d'état-major des armées, le général Robert Gueï, un Yacouba, a supervisé les opérations de livraison d'armes et d'aide logistique au maquis de Charles Taylor avec lequel il a été en relation jusqu'au début des années 2000. Voir Frédéric Grah Mel, op. cit., p. 184-185 et entretiens de Crisis Group, responsables politiques et administratifs locaux, Duékoué, Bolequin, mai 2013.

¹⁰⁰ Ibid.

Doe, et à celle des Khran et des Guéré. Des réfugiés libériens se sont installés en Côte d'Ivoire. Ils ont d'abord été placés dans des familles d'accueil, le plus souvent d'origine guéré.¹⁰¹ Puis, devenus trop nombreux pour être absorbés dans le tissu social local, ils ont été logés dans des camps de réfugiés, comme celui de Nicla, proche de Guiglo. Ces camps ont joué un rôle important dans le conflit armé ivoirien lorsqu'il a débuté en septembre 2002.

Les partisans de Laurent Gbagbo y ont recruté des formateurs libériens pour initier les premiers miliciens ivoiriens aux rudiments de la guerre.¹⁰² La formation, militaire et mystique, consistait dans la préparation spirituelle au combat, avec la confection d'amulettes, notamment de « protection contre les munitions ».¹⁰³ Aux instructeurs libériens recrutés en Côte d'Ivoire sont venus s'ajouter d'autres Libériens qui ont traversé la frontière et ont activement participé aux combats. Nombre d'entre eux ont été acheminés en Côte d'Ivoire par des réseaux de recrutement qui se sont structurés avec le temps. Ces réseaux, connectés à la présidence ivoirienne, se sont appuyés sur des cadres régionaux souvent membres du FPI.¹⁰⁴

La rébellion des Forces nouvelles n'a pas été en reste : elle a aussi recruté ses mercenaires libériens. Le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), l'un des deux mouvements rebelles actifs dans l'Ouest au début de la rébellion, était composé d'Ivoiriens fidèles au général Gueï mais aussi de Sierra Léonais et de Libériens. Plusieurs opérations militaires du MPIGO ont été dirigées par des figures libériennes et sierra-léonaises des guerres du fleuve Mano.¹⁰⁵

En sommeil après la signature en mars 2007 de l'Accord politique de Ouagadougou, les réseaux libériens ont été réactivés à l'occasion de la crise postélectorale de 2010-2011. Des mercenaires ont traversé la frontière, spontanément ou encadrés par les structures mises en place par le régime de Laurent Gbagbo. En mars 2011, ils ont participé aux massacres et aux pillages de Duékoué, Guiglo et Bolequin.¹⁰⁶ Ces mercenaires ont aussi été utilisés pour le contrôle d'Abidjan, où s'est jouée cette fois en grande partie la guerre. L'implication de Libériens dans la « bataille d'Abidjan », dont certains ont été arrêtés en mai 2012 au Libéria, est venue apporter la preuve que la

¹⁰¹ Entretien de Crisis Group, responsable politique local, Bolequin, mai 2013.

¹⁰² Entretien de Crisis Group, député ivoirien, Abidjan, novembre 2012.

¹⁰³ Les Libériens du Comté de Grand Gedeh sont réputés en Côte d'Ivoire pour être restés très proches de la « tradition » et de la nature. Leurs connaissances mystiques sont donc très prisées. Cet aspect mystique de la guerre expliquerait, en partie, l'extrême violence des combats de l'Ouest ivoirien. Pour tuer totalement un ennemi imperméable aux balles de fusil, « il faut employer d'autres moyens comme le feu, la noyade ou l'ablation de certains organes ; il faut tuer le corps mais aussi l'âme qui réside dans la préparation mystique ». Entretien de Crisis Group, député ivoirien, Abidjan, novembre 2012.

¹⁰⁴ Entretien de Crisis Group, chef de milices pro-Gbagbo, Abidjan, octobre 2010. Voir aussi le rapport Afrique de Crisis Group N°82, *Tackling Liberia : The Eye of the Regional Storm*, 30 avril 2003.

¹⁰⁵ Tué en mai 2003, Sam « Mosquito » Bockarie, croisé à Danané par un journaliste de la BBC un mois plus tôt, a participé directement aux combats pour le compte des rebelles ivoiriens. Voir Comfort Ero et Anne Marshal, « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien », *Politique africaine*, no. 89 (Paris, 2003), p. 92. et courriel de Crisis Group, journaliste, juillet 2013.

¹⁰⁶ Conduits par Isaac Chegbo dont le camp se trouvait au quartier Gamma à Guiglo, ces mercenaires ont participé à l'attaque de la préfecture de Bolequin le 25 mars 2011 et tué plus d'une cinquantaine de personnes « dont des femmes et des bébés ». Voir le rapport de l'Onuci, op. cit., p. 14.

question du mercenariat libérien pouvait en cas de tensions extrêmes dépasser les frontières régionales du Grand Ouest.¹⁰⁷

Rien ne permet d'affirmer avec certitude que ces réseaux ont été réactivés avant la crise postélectorale afin de réagir à une éventuelle défaite du président Gbagbo, envisageable dès le début du mois de novembre 2010 compte tenu du rapport de force électoral à l'issue de la première manche du scrutin présidentiel du 31 octobre 2010.¹⁰⁸ Mais il est frappant de constater avec quelle rapidité ces réseaux ont été remis en état de marche une quinzaine de jours seulement après la proclamation de Laurent Gbagbo comme président élu.¹⁰⁹

Il y a ici la preuve qu'en cas de troubles graves, les réseaux libériens constitués durant la guerre de 2002 peuvent être très rapidement réveillés et que même affaiblis, ils restent dangereusement actifs. Si la compétition politique se transforme de nouveau en conflit armé en Côte d'Ivoire, il est assez probable que le mercenariat libérien soit de nouveau utilisé afin de contrôler l'Ouest mais aussi pour tenter de l'emporter militairement à Abidjan.

B. Une frontière dangereuse et mal sécurisée

Depuis la fin de la crise postélectorale en avril 2011, les attaques en territoire ivoirien en provenance du Libéria ont été fréquentes et régulières. Elles ont touché en priorité la Cavally, plus proche de la frontière. La première s'est déroulée dans les environs de la ville de Taï en septembre 2011.¹¹⁰ La dernière a été perpétrée en mars 2013 contre le village de Petit Guiglo à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Taï.¹¹¹

¹⁰⁷ A partir de la mi-décembre 2010, plusieurs dizaines de mercenaires libériens ont été logés dans les cités universitaires d'Abidjan dont celle connue sous le nom de « cité rouge ». Ils ont aussi été hébergés dans un hôtel de Bingerville, une localité située à la sortie est de la capitale économique. Dans cette ville, les mercenaires libériens se sont exercés au combat à l'Ecole militaire préparatoire technique (EMPT) ainsi que dans le jardin botanique. Bingerville a en outre abrité des réunions sur la planification d'opérations violentes contre les pro-Ouattara auxquelles ont été associés des miliciens libériens. Assistaient à ces réunions des représentants administratifs locaux, des conseillers du président Gbagbo et plusieurs hauts gradés de l'armée. Le 11 mai 2012, des combats ont opposé l'armée ivoirienne et une partie de ces mercenaires en fuite. Selon le panel d'experts de l'ONU, ces mercenaires au nombre de 95 avait fui Abidjan au tout début du mois de mai avec plus de 200 combattants pro-Gbagbo ivoiriens. Le 24 mai 2011, la police libérienne a arrêté plusieurs de ces mercenaires dans la ville libérienne de Fishtown. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, étudiants, décembre 2010 ; courriels de Crisis Group, diplomates, décembre 2010 ; Voir « Letter dated 18 November 2011 from the Panel of Experts on Liberia addressed to the Chairman of the Security Council Committee established pursuant to resolution 1521 (2003) concerning Liberia », p. 27-30 et « Course-poursuite entre mercenaires libériens et FRCI : plusieurs villages victimes d'exactions à l'ouest », *L'inter*, 12 mai 2011.

¹⁰⁸ Laurent Gbagbo a obtenu 38,04 pour cent des voix. Les quatre candidats des partis de la coalition du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), qui regroupe le Rassemblement des républicains (RDR), le PDCI, l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) et le Mouvement des forces de l'avenir (MFA), ont remporté 59,81 pour cent des suffrages, dont 32,07 pour cent pour Alassane Ouattara.

¹⁰⁹ La cérémonie s'est déroulée le 4 décembre 2010.

¹¹⁰ Situés à une trentaine de kilomètres de Taï, les villages de Nigré et Zriglo ont subi une attaque armée dans la nuit de jeudi à vendredi 16 septembre 2011. Cette attaque a fait dix-sept morts.

¹¹¹ Entre le 8 juin 2012 et le 13 mars 2013, neuf attaques armées ont été répertoriées dans les deux régions de la Cavally et du Guémon. La plus spectaculaire a été conduite par un commando d'au moins 80 hommes et a fait 26 morts parmi les civils ivoiriens et sept morts parmi les forces onu-

Ces attaques ont été perpétrées par des commandos mixtes composés de Libériens et d'Ivoiriens, pour la plupart réfugiés au Libéria. De nombreux membres des ex-milices pro-Gbagbo ont fui au Libéria après la crise postélectorale où ils résident aujourd'hui.¹¹² Ces attaques indiquent que pour certains partisans de Laurent Gbagbo, l'option militaire est toujours d'actualité. Elles sont aussi la manifestation de l'échec de la réconciliation dans le Grand Ouest et des tensions politiques qui y subsistent.

Les motivations de ces groupes ne sont pas seulement liées à la rapine, au gain facile et au besoin de tuer l'ennui en allant faire le coup de feu de l'autre côté de la frontière. Leur caractère politique est parfois assez clairement affiché. L'embuscade contre le convoi de l'Onuci du 8 juin 2012 visait bel et bien les forces impartiales, considérées comme des forces d'occupation par les extrémistes du camp Gbagbo. La descente sur Petit Guiglo a d'abord ciblé le « quartier » burkinabè. Pour bien indiquer que l'action était dirigée contre des étrangers, les maisons des Burkinabè ont été systématiquement incendiées et détruites, tout comme celle des Maliens qui y résident aussi en plus faible nombre. Dans la foulée, des domiciles appartenant à des Guéré accusés de collaborer avec l'ennemi ont été saccagés.¹¹³

Ces attaques témoignent en outre de la difficulté de contrôler cette frontière longue et poreuse. Elles sont la preuve que la réponse sécuritaire ne règlera jamais entièrement un problème dont les racines sont économiques et politiques. La présence massive de forces militaires, ivoiriennes et internationales dans la région n'a pas jusque-là mis fin à ces attaques.

En septembre 2011, l'Onuci a installé huit camps militaires dans l'Ouest du pays, dont un à Taï et un à Toulepleu. Ses patrouilles, renforcées après l'attaque du 8 juin 2012, sont sans doute dissuasives mais la force onusienne peine à prévenir les attaques faute d'une capacité de collecte de l'information efficace.¹¹⁴ De plus, l'Onuci n'a pas pour vocation d'intercepter et de neutraliser d'éventuels assaillants, ni de se substituer à l'armée ivoirienne. Elle est en outre prudente quand il s'agit d'appuyer militairement des unités de l'armée ivoirienne commandées par des officiers qui, comme Losseni Fofana, sont soupçonnés d'avoir participé à de graves violations des droits de l'homme dans la région.¹¹⁵

Les forces ivoiriennes envoyées sur place après les attaques de juin 2012, qui atteignent aujourd'hui un effectif de plus de 600 hommes,¹¹⁶ sont sous-équipées et très mal formées. En mai 2013, des soldats en poste à la frontière ont affirmé souffrir fréquemment de paludisme et de dysenterie, maladies qu'ils ne pouvaient soigner faute

siennes, le 8 juin 2012. Voir « Lettre datée du 12 avril 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire », p. 61-62.

¹¹² Selon un officier ivoirien, l'un des principaux chefs miliciens ivoiriens, Oulaï Anderson, qui a dirigé l'attaque de Petit Guiglo au cours de laquelle il a été tué, possédait une carte de réfugié établie par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Entretien de Crisis Group, officier ivoirien, Duékoué, mai 2013.

¹¹³ Entretien de Crisis Group, responsable communautaire, Petit Guiglo, mai 2013.

¹¹⁴ Entretien téléphonique de Crisis Group, expert onusien, janvier 2013.

¹¹⁵ Accusé de crimes de guerre par des organisations de défenses des droits de l'homme, en particulier par Human Rights Watch, Losseni Fofana a toujours nié ces accusations : « Les massacres de Duékoué n'étaient pas de notre fait. Là bas, chaque communauté avait son armée. C'étaient des règlements de compte entre communautés. Nous avons au contraire, mis un terme à cela », a-t-il par exemple affirmé à *Jeune Afrique* en octobre 2011.

¹¹⁶ Entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Daloa, mai 2013.

de remèdes modernes. Ils ont dénoncé un manque chronique de nourriture et l'absence de moyens de locomotion. Les équipes postées dans les villages de Petit Guiglo et de Zouhou avaient été déposées par un véhicule pour une période d'une semaine et laissées sur place sans aucun moyen de déplacement. Elles ne possédaient pas non plus de moyens de communication perfectionnés, étant souvent obligées de marcher pour trouver un endroit dans la forêt pour « capter le réseau téléphonique » et informer leurs supérieurs. Enfin, ces unités étaient composées d'éléments très jeunes et souffraient d'un déficit visible de commandement.

En dépit de ces failles dans le dispositif sécuritaire installé à la frontière, les « rebelles » ivoiriens et libériens semblent aujourd'hui très affaiblis. Comme le note le secrétaire général de l'ONU dans son rapport du 28 juin 2013 sur les activités du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest : « le long de la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire, on constate une réduction du nombre d'attaques transfrontières, obtenue grâce aux efforts continus des gouvernements libérien et ivoirien avec l'aide de la MINUL et de l'Onuci ». ¹¹⁷ Ces efforts conjoints ne constituent pas la seule explication de cette diminution. La neutralisation de l'axe de communication entre les pro-Gbagbo réfugiés au Ghana et des miliciens ivoiriens et libériens installés au Libéria a été un facteur déterminant.

Cette collaboration idéologique et financière a été capitale dans la réalisation de plusieurs attaques. Le panel d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire a abondamment documenté ce constat dans ses deux derniers rapports. ¹¹⁸ Cette époque d'argent facile semble révolue pour les exilés du Ghana. En exil depuis plus de deux ans, il leur est difficile de se procurer des fonds importants et de les faire circuler. Ils sont sous la surveillance des autorités ghanéennes. Accra a fini par accéder aux demandes des autorités ivoiriennes en extradant plusieurs d'entre eux, comme Charles Blé Goudé et le commandant Jean-Noël Abehi. ¹¹⁹ Elles ont en outre officiellement menacé d'extradition ceux qui résident sur son territoire et qui s'impliqueraient dans des actions de déstabilisation régionale. ¹²⁰

Les miliciens ivoiriens et libériens ne reçoivent plus beaucoup d'argent du Ghana. Ils n'ont plus actuellement de chef. Tué après l'attaque de Petit Guiglo, Oulaï Anderson, alias Tako ou « Tarzan de l'Ouest », était l'un – si ce n'est le dernier – des chefs charismatiques encore actifs des milices pro-Gbagbo exilées au Libéria. Les autres responsables ivoiriens des milices pro-Gbagbo sont en effet tous hors-circuit. ¹²¹ Il est

¹¹⁷ Voir « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest », 28 juin 2013, p. 3.

¹¹⁸ Dans son rapport du 12 avril 2013, le panel note par exemple : « Damana Pickass est le pourvoyeur des fonds qui ont servi à financer l'attaque menée le 8 juin 2012 près de Para Sao, dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, dans laquelle sept soldats de la paix nigériens et 26 civils ivoiriens ont été tués ». Voir « Lettre datée du 12 avril 2013... », op. cit., p. 11.

¹¹⁹ Voir « Extradition des pro-Gbagbo du Ghana : John Dramani met fin au débat », *Le Patriote*, 30 mai 2013.

¹²⁰ Entretiens de Crisis Group, diplomates, Abidjan, avril 2013.

¹²¹ Âgés de plus de 75 ans, Gabriel Vieux Banao n'a plus l'âge de faire la guerre. Maho Glofèhi est passé dans le camp adverse. Colombo est en fuite et activement recherché par les FRCI. Très marqué par son appartenance à Duékoué, il n'est pas capable d'unifier les différentes branches locales de ces milices. Pasteur Gammi réside au Ghana. Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens, Daloa et Abidjan, mai et octobre 2013.

plus difficile pour les miliciens libériens de s'implanter en Côte d'Ivoire et de mobiliser des troupes avec autant de succès sur des thématiques purement ivoiriennes.¹²²

Sans armement sophistiqué, sans chef charismatique, ces groupes armés ne constituent plus une menace immédiate pour la stabilité de la Côte d'Ivoire. Ils sont incapables de prendre pied durablement sur le territoire et de créer un foyer permanent de rébellion. Ils constituent cependant une menace pour la sécurité des populations de la Cavally, dont les habitants sont hantés par le souvenir de la guerre. Même effectuée avec des moyens de fortune, l'attaque du mois de mars 2013 contre Petit Guiglo a déplacé plus de 7 000 personnes.¹²³ Elle a laissé derrière elle des villages fantômes, de la misère, des cultures à l'abandon et des terres vacantes, facteurs de potentiels conflits fonciers et de nouvelles tensions intercommunautaires. Du côté libérien, l'implantation durable de camps de réfugiés est un vivier permanent de candidats au mercenariat et de jeunes hommes frustrés et inoccupés.

C. *Un voisin pauvre*

La sécurisation de cette zone troublée est rendue difficile par les carences des forces libériennes qui ne sont pas présentes en permanence le long de la frontière. Déployés après les attaques de juin 2012, les soldats libériens se sont retirés en janvier 2013 et n'ont pas été depuis remplacés. Au mois de mai, des militaires des Forces armées libériennes (AFL) stationnaient, en très faible nombre, à au moins une trentaine de kilomètres de la frontière, selon plusieurs témoignages recueillis par Crisis Group.¹²⁴ Le constat de l'abandon de la frontière par les forces libériennes pouvait être fait à l'œil nu, au niveau du village de Zouhou, dernière agglomération avant la rivière Cavally, qui sépare les deux pays. C'est par ce point de passage que les hommes d'Oulaï Anderson se seraient infiltrés pour attaquer Petit Guiglo. Ici, la rive libérienne de la Cavally est couverte d'une épaisse forêt et on ne discerne côté libérien aucune présence humaine.

En saison sèche, le niveau de la Cavally est très bas à cet endroit et il est possible de traverser à gué. L'absence de surveillance côté libérien permet aux miliciens de passer par un grand nombre d'endroits disséminés tout au long de la rivière. Quand le niveau de l'eau est trop élevé, les miliciens construisent parfois des ponts de lianes. L'un de ces ponts a été découvert et détruit par des militaires ivoiriens au début de l'année.¹²⁵ Afin de détecter et de prévenir les infiltrations, les forces ivoiriennes tentent actuellement de mettre en place un réseau de renseignements qui s'appuie sur la population. Du côté libérien, il n'existe aucune structure de renseignements ni d'alerte.¹²⁶ Si une attaque se prépare côté libérien, les forces ivoiriennes en ont vent généralement trop tard.

Les éléments ivoiriens des postes avancés affirment n'avoir aucune relation avec leurs collègues libériens.¹²⁷ Cette absence de communication a installé dans l'esprit

¹²² Entretiens de Crisis Group, responsables politiques et militaires, Bolequin, avril 2013.

¹²³ Voir « Nouveaux déplacements dans l'ouest », Bulletin humanitaire numéro 03 du Bureau de la coordination humanitaire des Nations unies, 31 mars 2013.

¹²⁴ Entretiens de Crisis Group, militaires ivoiriens, Zouhou et Petit Guiglo, mai 2013.

¹²⁵ Entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Bolequin, mai 2013.

¹²⁶ Entretiens de Crisis Group, officiers ivoiriens et responsables de l'Onuci, Daloa et Bolequin, avril et mai 2013.

¹²⁷ Entretiens de Crisis Group, militaires ivoiriens, Zouhou et Petit Guiglo, mai 2013.

de certains soldats ivoiriens l'idée que les assaillants bénéficient de complicités au sein de l'appareil de sécurité libérien. Il permet aussi parfois à l'armée ivoirienne de rejeter ses propres défaillances sur l'incompétence de son voisin. Cette ignorance mutuelle contraste avec la bonne entente qui existe entre la haute hiérarchie militaire ivoirienne et celle du Libéria. De fréquentes réunions conjointes sont régulièrement organisées entre officiers supérieurs pour tenter d'apporter une solution aux problèmes sécuritaires frontaliers.¹²⁸ Ces efforts n'ont pour le moment pas trouvé de relais sur le terrain.

La faiblesse des institutions libériennes, notamment de la chaîne pénale, laisse une trop grande marge de manœuvre aux auteurs de violences en Côte d'Ivoire. L'arrestation puis la remise en liberté de Isaac Chegbo est un exemple frappant du dysfonctionnement de la justice libérienne.¹²⁹ Cet homme surnommé « Bob Marley » ou « Child could die » a été identifié par le panel d'experts de l'ONU sur le Libéria comme l'un des principaux chefs des milices opérant à la frontière entre les deux pays. Arrêté par les autorités libériennes en avril 2011, il a avoué, dans un procès-verbal, sa participation aux violences postélectorales. Mais il a été libéré sous caution en février 2012 après un étrange imbroglio juridique.¹³⁰ Le panel d'expert de l'ONU a indiqué que Chegbo a participé, peu après sa libération, à des réunions avec d'autres Libériens en vue de planifier des attaques sur le territoire ivoirien. Son cas n'est pas unique. Le panel d'experts de l'ONU a rapporté que trois individus accusés de mercenariat ont été relâchés par erreur de la prison de Gbarnga le 19 avril 2012.

La situation économique et sociale du comté de Grand Gedeh, qui borde la Côte d'Ivoire, est peu propice à la paix et à la sécurité. Cette zone, isolée faute d'infrastructures routières, vit d'une économie de subsistance. Durant la saison pluvieuse, il faut plus de dix heures pour parcourir les 450 kilomètres qui séparent sa capitale, Zwedru, de Monrovia. Région d'origine du président Samuel Doe, ses habitants éprouvent un fort sentiment de marginalisation et même de discrimination. Elle est dirigée par des cadres souvent peu compétents ou notoirement corrompus.¹³¹ Les responsables administratifs locaux ivoiriens déplorent d'ailleurs le manque de compétence de leurs homologues avec lesquels ils aimeraient pourtant collaborer.

D. *Un renforcement des capacités ivoiriennes et libériennes*

Une sécurisation de la frontière entre les deux pays passe d'abord par une bien meilleure organisation des forces ivoiriennes. Cette mission est avant tout une affaire de responsabilité nationale et l'Etat doit désormais agir dans la perspective d'un allègement progressif du dispositif onusien installé sur son territoire. Les unités des FRCI présentes dans le Grand Ouest doivent être dotées de moyens de transport, de com-

¹²⁸ L'une de ces réunions a débouché sur l'organisation de manœuvres militaires conjointes entre le 24 décembre 2012 et le 3 janvier 2013. Communiqué du ministère ivoirien de la défense, 27 décembre 2012.

¹²⁹ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°177, *Liberia: How Sustainable is the Recovery?*, 19 août 2011, p. 14-16.

¹³⁰ Isaac Chegbo a été libéré sous caution en février 2012 sans que le procureur chargé de l'affaire en ait connaissance. « Liberian authorities release mercenary on bail », Associated Press, 17 avril 2013.

¹³¹ Voir « Poor governance : Constraining national reconciliation in Grand Gedeh », The Fund for Peace, mars 2013.

munication et de matériels médicaux. Cet effort a commencé avec la visite, le 17 avril, du ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko dans la région. Suite à cette visite, les unités basées à Béhoué ont reçu des véhicules et les moyens de réfectionner des anciens locaux de la Société de développement des forêts de Côte d'Ivoire pour y établir une base permanente fonctionnelle.¹³² Ces efforts doivent être étendus à l'ensemble des forces de sécurité présentes dans la région.

Le problème du grand nombre d'éléments de l'ex-rébellion associés au commandement de l'armée nuit à la mise en place d'un bon réseau de collecte d'informations dans la région. Une partie de la population qui considère ces sous-officiers comme d'anciens « ennemis » ne souhaitent pas collaborer avec eux.¹³³ Le remplacement progressif de ces derniers par des membres plus « neutres » de l'armée est nécessaire pour une meilleure entente avec la population. L'information est capitale pour la prévention des attaques et pour mettre fin à la circulation d'armes à feu dans la région.

Le Libéria doit dès maintenant considérer que la sécurisation de sa frontière orientale est sous sa responsabilité et ne plus déléguer ce travail à la Mission des Nations unies au Libéria (Minul). Cela fait plusieurs années que le Libéria est confronté à une insécurité quasi permanente à sa frontière avec la Côte d'Ivoire. En dépit des nombreux appels à agir, y compris de la part de Crisis Group, les autorités libériennes n'ont pour le moment pas vraiment pris ce problème en compte.¹³⁴ Le Libéria doit rompre avec cette passivité et prendre cette question au sérieux en surveillant enfin sa frontière orientale.

Ses forces de sécurité doivent commencer par rééditer plusieurs fois dans l'année un déploiement de forces comme celui qui a été effectué après les attaques de juin 2012. Même si elles n'ont pas les moyens d'exercer un contrôle permanent de leur frontière, elles doivent accroître leur surveillance au moment de la saison sèche quand le climat est particulièrement propice aux attaques du fait du niveau très bas des rivières qui séparent les deux pays. Sept attaques sur les neuf répertoriées par l'ONU entre 2012 et 2013 ont eu lieu entre mars et juin, soit au milieu et à la fin de la saison sèche.

Un renforcement de la collaboration entre les FRCI et les forces armées libériennes doit passer par la multiplication d'opérations conjointes, qu'ils s'agissent de formations ou de patrouilles communes. La bonne entente qui existe au niveau du commandement de ces deux armées doit être généralisée à la base. L'échange d'informations ne doit pas seulement concerner les hauts gradés mais aussi être effectif sur le terrain. L'armée de Côte d'Ivoire aurait tout intérêt à déployer quelques éléments dotés d'un niveau d'anglais, même rudimentaire, dans le Grand Ouest. Cela permettra une meilleure communication entre les deux armées et la mise en place d'un système d'alerte précoce.

Le Libéria, qui a connu un taux de croissance économique de 8,3 pour cent en 2012, doit consacrer une partie des fruits de cette croissance au désenclavement du comté de Grand Gedeh. Ce besoin de désenclavement, déjà évoqué et détaillé dans un précédent rapport de Crisis Group, doit d'abord passer par la construction d'infras-

¹³² Avant l'attribution de ces locaux, les militaires logeaient chez l'habitant ou dans des bâtiments désaffectés de Bolequin. Entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Béhoué, mai 2013.

¹³³ Entretien de Crisis Group, membres de la population guéré, avril 2013.

¹³⁴ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°171, *Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?*, 3 mars 2011, p. iii.

structures, notamment une route entre Monrovia et Zwedru, principale ville du comté.¹³⁵ Une politique économique dirigée vers le développement de cette région est un moyen de faire baisser le sentiment de discrimination vécu par une grande partie de la population et d'enclencher une réelle stratégie de réconciliation nationale. Le problème de sécurité concerne les deux Etats, et il est urgent pour eux d'imaginer des plans de développement économique commun. Ces plans s'intégrant dans le cadre d'une meilleure intégration régionale pourront recevoir l'appui de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Enfin, le Ghana doit maintenir une pression forte sur les partisans les plus durs de Laurent Gbagbo qui résident encore sur son territoire afin de neutraliser les réseaux de financement d'opérations de déstabilisation en Côte d'Ivoire.

¹³⁵ Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°88, *Liberia : Time for Much-Delayed Reconciliation and reform*, 12 juin 2012, p. 9-10.

V. Conclusion

A la fin de l'année 2013, le président Ouattara et son parti ont lancé des signes concrets allant dans le sens de la décrispation et de la réconciliation. Le Rassemblement des républicains (RDR) a accepté de recevoir, pour la première fois depuis une décennie, les plus hauts responsables du FPI dans son siège historique de la rue Lepic à Abidjan. Le président Ouattara a lancé un appel aux exilés politiques pour qu'ils rentrent « sans crainte » afin de « bâtir la nation ». Il a aussi appelé, début janvier 2014, à une libération rapide de certains partisans du président Gbagbo encore détenus. Son régime doit poursuivre dans ce sens en donnant aux régions du Grand Ouest ivoirien, les plus touchées par la guerre, toute l'attention qu'elles méritent.

Le pouvoir ivoirien ne doit plus considérer ses régions excentrées et électoralement peu favorables comme une menace mais comme un potentiel dans lequel il doit investir en services publics et en développement économique. Le Guémon et la Cavally doivent devenir le creuset de la réconciliation. C'est dans ces deux régions troublées et délaissées par l'Etat depuis l'indépendance que sera gagnée ou perdue non seulement la bataille de la réconciliation mais aussi celle de la construction de l'Etat.

Dakar/Bruxelles, 28 janvier 2014

Annexe A: Carte de la Côte d'Ivoire



Annexe B: Liste des acronymes

AFL	Forces armées libériennes
AFP	Agence France-presse
APA	Agence de presse africaine
APWÉ	Alliance patriotique des Wê
BBC	British Broadcasting Corporation
Cedeao	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDVR	Commission dialogue, vérité et réconciliation
CFA	Communauté financière d'Afrique
CNE	Commission nationale d'enquête
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
EMPT	Ecole militaire préparatoire technique
FIDH	Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
FPI	Front populaire ivoirien
FRCI	Forces républicaines de Côte d'Ivoire
JFPI	Jeunesse du Front populaire ivoirien
LIDHO	Ligue ivoirienne des droits de l'homme
MFA	Mouvement des forces de l'avenir
MIDH	Mouvement ivoirien des droits humains
Minul	Mission des Nations unies au Libéria
MPIGO	Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest
NPFL	Front national patriotique du Libéria
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
Onuci	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PDCI-RDA	Parti démocratique de la Côte d'Ivoire - Rassemblement démocratique africain
PNCS	Programme national de cohésion sociale
RDR	Rassemblement des républicains
RFI	Radio France internationale
RHDP	Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix
UDPCI	Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire
UPERGO	Union des patriotes résistants du Grand Ouest

Annexe C : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 150 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits meurtriers.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, un ancien ambassadeur américain. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, préside Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Abuja, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotà, Bujumbura, Dakar, Damas, Dubaï, Gaza, Guatemala City, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Katmandou, Le Caire, Londres, Moscou, Nairobi, New York, Pékin, Pristina, Rabat, Sanaa, Sarajevo, Séoul, Tbilissi, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala et Venezuela.

En 2014, Crisis Group reçoit un soutien financier de, ou est sur le point de renouveler ses relations avec, un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Crisis Group reçoit un soutien financier des agences et départements gouvernementaux suivants : l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Agence canadienne de développement international, l'Instrument de stabilité de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations institutionnelles et privées suivantes : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Adessium, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Oak, la Fondation Charitable, la Fondation de Henry Luce, le Fonds Ploughshares, le Fonds Rockefeller Brothers, les Fondations Open Society, l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'ouest, Humanity United, The Elders, le Centre du pluralisme, de la sécurité humaine et du développement durable (PLUSEC), et VIVA Trust.

Annexe D : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2011

Afrique australe

Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

Resistance and Denial: Zimbabwe's Stalled Reform Agenda, Briefing Afrique N°82, 16 novembre 2011.

Zimbabwe's Sanctions Standoff, Briefing Afrique N°86, 6 février 2012 (aussi disponible en chinois).

Implementing Peace and Security Architecture (II): Southern Africa, Rapport Afrique N°191, 15 octobre 2012.

Zimbabwe: Election Scenarios, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.

Zimbabwe's Elections: Mugabe's Last Stand, Briefing Afrique N°95, 29 juillet 2013.

Afrique centrale

Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).

Le Nord-Ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.

Congo : le dilemme électoral, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

Congo: le processus électoral vu de l'Est, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad, Rapport Afrique N°180, 21 octobre 2011 (aussi disponible en anglais).

The Lord's Resistance Army: End Game?, Rapport Afrique N°182, 17 novembre 2011.

Burundi : la crise de corruption, Rapport Afrique N°185, 21 mars 2012 (aussi disponible en anglais).

L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?, Rapport Afrique N°188, 11 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

L'Est du Congo : pourquoi la stabilisation a échoué, Briefing Afrique N°91, 4 octobre 2012 (aussi disponible en anglais).

Burundi : bye-bye Arusha ?, Rapport Afrique N°192, 25 octobre 2012.

Le golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque, Rapport Afrique N°195, 12 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).

L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu, Briefing Afrique N°93, 19 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : les urgences de la transition, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013 (aussi disponible en anglais).

Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi, Rapport Afrique N°206, 23 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : l'intervention de la dernière chance, Briefing Afrique N°96, 2 décembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.

Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire, Rapport Afrique N°176, 1er août 2011 (aussi disponible en anglais).

Liberia: How Sustainable Is the Recovery?, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.

Guinée : remettre la transition sur les rails, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence, Briefing Afrique N°83, 16 décembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Au-delà des compromis : les perspectives de réforme en Guinée-Bissau, Rapport Afrique N°183, 23 janvier 2012 (aussi disponible en portugais).

Liberia: Time for Much-Delayed Reconciliation and Reform, Briefing Afrique N°88, 12 juin 2012.

Mali : éviter l'escalade, Rapport Afrique N°189, 18 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

Au-delà des luttes de pouvoir : que faire face au coup d'Etat et à la transition en Guinée-Bissau, Rapport Afrique N°190, 17 août 2012 (aussi disponible en anglais).

Mali : pour une action internationale résolue et concertée, Briefing Afrique N°90, 24 septembre 2012 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : faire baisser la pression, Rapport Afrique N°193, 26 novembre 2012 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (I): The Jos Crisis, Rapport Afrique N°196, 17 décembre 2012.

Guinée : sortir du bourbier électoral, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.

Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes, Rapport Afrique N°205, 22 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Niger : l'autre maillon faible du Sahel ?, Rapport Afrique N°208, 19 septembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014.

Somalia: Puntland's Punted Polls, Briefing Afrique N°97, 19 décembre 2013.

Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process, Rapport Afrique N°211, 27 January 2014.

Corne de l'Afrique

Somalia: The Transitional Government on Life Support, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.

Politics and Transition in the New South Sudan, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.

Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.

South Sudan: Compounding Instability in Unity State, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011 (aussi disponible en chinois).

Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : l'Afrique centrale, Rapport Afrique N°181, 7 novembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Kenya: Impact of the ICC Proceedings, Briefing Afrique N°84, 9 janvier 2012.

Kenyan Somali Islamist Radicalisation, Briefing Afrique N°85, 25 janvier 2012.

The Kenyan Military Intervention in Somalia, Rapport Afrique N°184, 15 février 2012.

Somalia: An Opportunity that Should Not Be Missed, Briefing Afrique N°87, 22 février 2012.

China's New Courtship in South Sudan, Rapport Afrique N°186, 4 avril 2012 (aussi disponible en chinois).

Uganda: No Resolution to Growing Tensions, Rapport Afrique N°187, 5 avril 2012.

Ethiopia After Meles, Briefing Afrique N°89, 22 août 2012.

Assessing Turkey's Role in Somalia, Briefing Afrique N°92, 8 octobre 2012.

Sudan: Major Reform or More War, Rapport Afrique N°194, 29 novembre 2012 (aussi disponible en arabe).

Kenya's 2013 Elections, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.

Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.

Eritrea: Scenarios for Future Transition, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.

Kenya After the Elections, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.

Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.

Ethiopia: Prospects for Peace in Ogaden, Rapport Afrique N°207, 6 août 2013.

Sudan: Preserving Peace in the East, Rapport Afrique N°209, 26 novembre 2013.

Annexe E : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENTS DU CONSEIL

Lord (Mark) Malloch-Brown
Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Thomas R Pickering
Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

Louise Arbour
Ancienne haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL

Ayo Obe
Juriste, Lagos, Nigéria

Ghassan Salamé
Directeur, Ecole des affaires internationales, Sciences Po Paris

COMITE DE DIRECTION

Cheryl Carolus
Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

Maria Livanos Cattau
Ancienne secrétaire général à la Chambre de commerce internationale

Frank Giustra
Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Moisés Naim
Chercheur principal, Programme économie d'internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

George Soros
Président, Open Society Institute

Pär Stenbäck
Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Morton Abramowitz
Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Kofi Annan
Ancien secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

Nahum Barnea
Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

Samuel Berger
Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis

Micheline Calmy-Rey
Ancienne présidente et ministre des Affaires étrangères de la Confédération suisse

Wesley Clark
Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel
Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia, Etats-Unis

Mark Eyskens
Ancien Premier ministre de Belgique

Joschka Fischer
Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

Lykke Friis
Ancienne ministre du Climat et de l'Energie et ministre à l'Egalité des sexes du Danemark ; ancienne rectrice à l'Université de Copenhague

Jean-Marie Guéhenno
Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

Lena Hjelm-Wallén
Ancienne vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Suède

Mo Ibrahim
Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

Asma Jahangir
Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Wadah Khanfar
Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok
Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Ricardo Lagos
Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman
Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Lalit Mansingh
Ancien ministre indien des Affaires étrangères, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut-commissaire au Royaume-Uni

Benjamin Mkapa
Ancien président de la Tanzanie

Laurence Parisot
Présidente, MEDEF

Karim Raslan
Fondateur, directeur exécutif et président-directeur général de KRA Group

Paul Reynolds
Président-directeur général, Canaccord Financial Inc.

Javier Solana
Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire général de l'Otan et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

Liv Monica Stubholt
Première vice-présidente en stratégie et communication, Kvaerner ASA ; ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Norvège

Lawrence H. Summers
Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université d'Harvard

Wang Jisi
Directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois

Wu Jianmin
Vice-directeur exécutif, China Institute for Innovation and Development Strategy ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien ambassadeur chinois aux Nations unies et en France

Lionel Zinsou
Président-directeur général, PAI Partners

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

Anonyme (3)	Investec Asset	Ford Nicholson & Lisa	White & Case LLP
Dow Chemical	Management	Wolverton	Neil Woodyer
Frank Caufield	Steve Killelea	Shearman & Sterling	
Frank Holmes	Pierre Mirabaud	LLP	

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	Silk Road Finance Ltd	David Brown	Leslie Lishon
Anglo American PLC	Statoil	Neil & Sandra DeFeo	Harriet Mouchly-Weiss
APCO Worldwide Inc.	Talisman Energy	Family Foundation	Griff Norquist
Atlas Copco AB	Yapi Merkezi	Neemat Frem	Ana Luisa Ponti &
BP	Construction and	Seth & Jane Ginns	Geoffrey R.
Chevron	Industry Inc.	Alan Griffiths	Hoguet
Equinox Partners		Rita E. Hauser	Kerry Propper
FTI Consulting	DONATEURS	George Kellner	Michael L. Riordan
Lockwood Financial	PRIVES	Faisal Khan	Nina Solarz
Ltd	Anonyme	Zelmira Koch Polk	Horst Sporer
PTT Public Company	Ryan Beedie	Elliott Kulick	VIVA Trust
Limited	Stanley Bergman &	David Levy	Stelios S. Zavvos
Shell	Edward Bergman		

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Naresh Chandra	Jessica T. Mathews	Michael Sohlman
George Mitchell Président émérite	Eugene Chien	Nobuo Matsunaga	Thorvald Stoltenberg
Gareth Evans Président émérite	Joaquim Alberto	Barbara McDougall	Leo Tindemans
	Chissano	Matthew McHugh	Ed van Thijn
	Victor Chu	Miklós Németh	Simone Veil
	Mong Joon Chung	Christine Ockrent	Shirley Williams
	Pat Cox	Timothy Ong	Grigory Yavlinski
Kenneth Adelman	Gianfranco Dell'Alba	Olara Otunnu	Uta Zapf
Adnan Abu Odeh	Jacques Delors	Lord (Christopher)	Ernesto Zedillo
HRH Prince Turki	Alain Destexhe	Patten	
al-Faisal	Mou-Shih Ding	Shimon Peres	
Hushang Ansary	Uffe Ellemann-Jensen	Victor Pinchuk	
Óscar Arias	Gernot Erlor	Surin Pitsuwan	
Ersin Arıoğlu	Marika Fahlén	Cyril Ramaphosa	
Richard Armitage	Stanley Fischer	Fidel V. Ramos	
Diego Arria	Malcolm Fraser	George Robertson	
Zainab Bangura	Swanee Hunt	Michel Rocard	
Shlomo Ben-Ami	Max Jakobson	Volker Rühle	
Christoph Bertram	James V. Kimsey	Güler Sabancı	
Alan Blinks	Aleksander	Mohamed Sahnoun	
Lakhdar Brahimi	Kwasniewski	Salim A. Salim	
Zbigniew Brzezinski	Todung Mulya Lubis	Douglas Schoen	
Kim Campbell	Allan J. MacEachen	Christian Schwarz-	
Jorge Castañeda	Graça Machel	Schilling	